

Pays de la Région de Mulhouse

« Une stratégie pour l'emploi »

www.madinfo-conseil.com



Siège : 25 avenue du Président Kennedy
68200 MULHOUSE Tél 03 89 60 10 50

Sommaire

Remarques liminaires : le cadrage de l'étude : page 3

I) Etat des lieux et analyses : page 7

1) La démographie : p 4

données
commentaires

2) L'emploi : p 6

données
commentaires

3) la formation p 15

données
commentaires

4) Les activités sectorielles : p 20

données
commentaires

II) Une stratégie plurielle, des actions diversifiées : page 36

1) Accompagner quatre secteurs pour l'emploi de demain page 37

- la diversification et le développement d'un tissu de PME/PMI qui dépendent d'abord de l'automobile.
- l'exportation des savoir-faire acquis dans les industries traditionnelles (chimie, textile, mécanique...)
- le commerce
- transport et logistique

2) Développer trois axes d'action transversaux page 42

- Optimiser la ressource humaine du territoire
- Promouvoir le développement endogène par mise en commun de moyens
- Valoriser l'espace

III) En conclusion... page 51

ANNEXES

Liste des documents exploités page 54

Liste des personnes rencontrées et remerciements page 56

Exemplaire du questionnaire page 57

Remarques liminaires : le cadrage de l'étude

Le Pays a vocation à être une instance d'animation, de coordination et d'impulsion; il n'est pas un acteur opérationnel direct mais il dispose de la capacité de fédérer des initiatives, de les coordonner, de porter des projets, de représenter le territoire.

Après l'élaboration du diagnostic territorial et du projet de développement, le contrat de Pays prévoira un programme d'actions recensant celles qui seront animées ou coordonnées par ce dernier.

Certaines d'entre elles supposeront la mobilisation de moyens nouveaux négociés (partenaires du Contrat de Plan Etat-Région, financements européen ...).

Le présent rapport a pour seul objet de souligner les évolutions probables de l'emploi à moyen et long terme à l'échelon du Pays de la Région Mulhousienne en fonction des évolutions économiques et de poser ainsi les bases d'une approche cohérente et commune aux acteurs locaux publics et privés.

Il doit permettre d'alimenter la réflexion des instances dirigeantes du Pays, de préciser des objectifs stratégiques et des mesures à prendre, d'identifier des projets structurants pouvant mobiliser ces acteurs.

Ce rapport s'inscrit donc dans une logique de préparation à des contractualisations ultérieures, par types d'opérations, pour des projets existants ou à promouvoir.

Il tente de fournir des éléments de synthèse dans le souci de favoriser une aide à la décision pour les instances dirigeantes du Pays.

Les projets validés impliqueront un travail ultérieur d'élaboration par les acteurs locaux et ce dans le cadre stratégique général proposé.

Il appartient donc aux instances élues concernées de retenir en totalité ou partiellement les hypothèses avancées et d'en faire, le cas échéant, un cadre de référence de leurs démarches pour l'emploi dans les années à venir.

1) Etat des lieux et analyses

**dans les développements suivants toutes les données sont relatives à l'aire du Pays, sauf mention expresse contraire.*

1) La démographie

Quelques données générales

une croissance faible mais continue

Une croissance démographique régulière, mais faible, (de 0,3%/an sur la période 1975/1999) comparée aux moyennes d'évolution démographiques départementales et régionale (0,56 %).

Une densité de population dans l'aire de Mulhouse 2,1 fois supérieure aux aires urbaines de taille voisine, malgré un taux faible de croissance, assurée par le seul excédent naturel.

Une hypothèse sur le solde migratoire, (déficitaire/nul/conforme au taux régional) confirmant la stabilité d'un solde naturel positif dans une fourchette maximale de plus 20 000 habitants à l'horizon 2015 (soit 290 000 habitants pour le Pays).

Une baisse structurelle de la part des moins de 20 ans (de 29,7% à 25,7%) par effritement de la fécondité mais un poids relatif supérieur aux chiffres département/région.

Quelques données de la population active

un vieillissement des salariés et des tranches d'âge importantes quittant la vie active

A compter de 2006 et selon les projections de l'INSEE une tendance nationale à la diminution de la population active globale, accélérée à l'horizon 10 ans.

En données nationales près de 19% des effectifs du secteur privé ont 50 ans et plus et le rapport entre actifs et retraités se modifie par la croissance de la part des 50 ans à l'emploi (elle augmente depuis 6 ans déjà).

Cette tendance au vieillissement va se confirmer jusqu'en 2010 et au-delà.

Elle va se combiner avec le départ en retraite massif à partir de 2006 des tranches d'âge du « baby boom ».

Les travailleurs âgés sont sur-représentés dans les secteurs de l'industrie, notamment automobile, la construction, les transports, la santé, la finance, les activités immobilières, mais également dans les grands établissements et les administrations publiques.

Les services aux particuliers, le commerce, les transports, la santé, l'hôtellerie – restauration devraient connaître une croissance de l'emploi combinée à un nombre important de départs en retraite.

Le secteur banque - assurance devrait connaître de forts renouvellements dans un contexte global de stabilité d'emploi.

Les informaticiens, les chercheurs, les ingénieurs et cadres industriels, les métiers de la communication ne devraient pas être affectés.

Les secteurs traditionnels de l'électricité, de la mécanique, de la construction, de la maintenance notamment devraient combiner départs en retraite et croissance faible.

Les salariés de plus de 55 ans sont employés pour près de la moitié d'entre eux à des fonctions de gestion-administration, dans les métiers du commerce, les services aux particuliers.

Un taux de reprise d'entreprises artisanales de moins de 15% et des radiations d'entreprises qui vont s'accroître à 5 ans (1800 chefs d'entreprise ont plus de 50 ans).

Les commentaires :

Le besoin global de création nette d'emplois à l'échelle du Pays devrait donc rester limité sur le moyen et long terme compte tenu de ces tendances d'évolutions démographiques.

Par ailleurs le volume et la qualité du « gisement » d'emplois salariés directement ouverts par ce vieillissement de la pyramide des âges dans les entreprises combinés aux échéances des départs en retraite à court et moyen terme sont à estimer avec prudence ; en effet la très grande majorité des entreprises n'ont toujours pas pris en compte - toutes les études et enquêtes disponibles, nationales comme régionales, le confirment -, les conditions et effets induits du maintien ou du départ de leurs populations salariées vieillissantes.

Ces enjeux d'adaptation aux postes, d'aménagement des conditions de travail, de transmission des savoirs, vont se combiner avec des tendances lourdes en matière d'organisation du travail : externalisation accrue des tâches, évolutions techniques, diminution des ratios temps homme/temps machine par l'investissement, contraintes générales d'optimisation...

Les mécanismes d'ajustement pourraient donc se traduire aussi bien par de vraies opportunités quantitatives de créations de postes que par des difficultés qualitatives d'ajustements des compétences nécessaires, voire des tensions accrues pour des métiers et des secteurs.

Il faut ajouter que les acteurs socioéconomiques locaux rencontrés (ou répondants au questionnaire) soulignent fortement l'urgence et l'importance de prise en compte de cette problématique d'évolution des compétences internes.

Mais l'enjeu principal devient moins une réponse en termes d'adéquation quantitative offre/demande de compétences qu'une réponse qualitative d'adaptabilité des compétences, et d'abord de celles disponibles en interne pour les entreprises

Les secteurs d'activité combinant potentiels de croissance et fort vieillissement des effectifs (commerce, santé, construction, transports en particulier...) seront particulièrement concernés.

Le phénomène devrait toutefois être modulé par la sur représentation des populations salariées vieillissantes dans les grands établissements généralement en capacité de gérer ces départs par recours aux dispositifs légaux ou « maisons », contrairement aux PME.

Pour l'aire du Pays le problème devrait être aggravé par la difficulté des conversions professionnelles entre activités économiques traditionnelles en régression structurelle et accompagnement vers les nouveaux métiers d'activités en développement.

Dans la même logique des opportunités de reprises d'activité et de transmissions d'entreprises - d'abord artisanales - seront à concrétiser et à valider par la pertinence des mécanismes d'accompagnement mis en place (information, appui au démarrage...)

On peut donc formuler l'hypothèse que ces risques de tensions sur le marché du travail induits par l'ajustement offre/besoin de compétences à court et moyen terme, offriront une chance pour l'activité locale si les moyens d'accompagnement nécessaires sont disponibles, et d'abord pour les PME traditionnellement déficientes dans leurs approches de gestion prévisionnelle de compétences.

2) L'emploi :

Les données générales

des évolutions inquiétantes

Au total près de 110 000 emplois dans le périmètre du Pays, une tertiarisation accrue, la perte d'influence des activités traditionnelles concernant Mulhouse et le Bassin potassique essentiellement.

Une tendance globale à l'augmentation des emplois sur la période 90/99 de plus de 2%, soit pour Mulhouse un rythme de croissance deux fois moins élevé que la moyenne départementale, mais une légère diminution de l'emploi salarié sur 2000/2003 (-0,4%).

Près de 14% des emplois totaux concentrés dans trois grandes structures du secteur concurrentiel.

Un degré de spécialisation des activités marqué au niveau régional et confirmé au niveau local (indices de spécialisation **au sens de l'INSEE* élevés pour l'automobile, l'industrie textile, les équipements mécaniques en particulier... ; les secteurs spécifiques sont par ailleurs des secteurs industriels ; la zone métropolitaine de Mulhouse est celle qui présente l'indice

de concentration dans des établissements de grande taille le plus élevé d'Alsace (soit plus de trois fois plus élevé que la référence nationale).

Une ventilation sectorielle actuelle de 67,7% des emplois dans le tertiaire et de 25,3% dans l'industrie.

En Alsace la baisse absolue de l'emploi salarié débutée en 03 continue et pour tous les secteurs d'activité (seule région française à taux de chômage en progression régulière depuis les 5 dernières années).

Une concentration des pertes d'emplois salariés sur 2000/01/02 pour la zone d'emploi de Mulhouse (perte de plus de trois points).

Une diminution de l'emploi industriel de près du quart par rapport à 1990 sur l'aire urbaine de Mulhouse, soit les ¾ des pertes d'emploi industriel totales du département.

Un ratio d'équilibre entre emploi local et population active locale (**INSEE/ nombre d'emplois offerts au lieu de travail et nombre d'actifs occupés au lieu de résidence*) qui se dégrade de 7 points sur la période 1980/ 2000

Une perte de 2% sur la part des emplois départementaux pour le Pays en 10 ans.

Une concentration des emplois du département (40%) dans l'aire urbaine de Mulhouse mais seulement 17% des augmentations d'emploi sur la période 90/99

Une disparité dans la redistribution spatiale des emplois au détriment de la Ville centre.

Le ¼ des effectifs industriels perdu en 10 ans et des secteurs connexes (maintenance, transports, logistique, services aux entreprises, construction,...) très dépendants de ces activités industrielles affectées.

Une féminisation régulière, notamment pour les secteurs traditionnels de l'éducation, de la santé, de l'action sociale, des services aux particuliers, de l'activité financière (près de 43% de taux d'activité en moyenne pour les femmes, mais un ratio inférieur de 2 points au ratio national).

**Les données
sectorielles**

de profondes disparités sur la période récente

Ainsi :

< *métallurgie/ - 13%*

< *composants électriques et électroniques : /- 16, 7% et -37, 6% sur le bassin mulhousien*

< *construction /- 1%*

< *tertiaire/+ 1,3% mais une ventilation très diverse selon les activités*

Mais des secteurs qui restent porteurs:

- < 13,2% des salariés travaillent dans l'automobile sur le bassin de Mulhouse qui d'équipementiers*
- < idem pour l'essor de la plasturgie, surtout liée à l'automobile (peu pour le bassin mulhousien)*
- < l'agroalimentaire, le tertiaire et surtout les services aux entreprises et aux particuliers qui sont en progression*
- < l'artisanat avec près de 20% des emplois de la zone emploi (*ZE de Mulhouse/Thann Cernay/Altkirch) présente une solde positif sur cette période 2000 à 2002 pour la création d'entreprises, accéléré en 2003 (surtout pour le bâtiment)*

Un taux de création d'entreprise plus faible en Sud Alsace que la moyenne régionale mais plus fort pour le Pays (près de 2 points d'écart) ; une part significative de ces créations n'est pas le fait d'opérateurs locaux, notamment pour l'artisanat, et résultent du flux migratoire.

Une forte dimension de dépendance frontalière directe :

- < plus de 1/10^{ème} des actifs sont des frontaliers (une part de plus en plus forte sont des employés et des professions intermédiaires) avec une tendance au tassement en volume*
- < une féminisation accrue dans ce flux liée à la tertiarisation des besoins*

Une forte dimension de dépendance frontalière indirecte :

- < les filiales de groupes étrangers représentent un emploi sur trois en Alsace et 47% des investissements industriels mais pour des secteurs relativement moins représentés à l'échelon du Pays (pharmacie, parfumerie, chimie)*
- < 25% de la population active de l'Alsace travaille dans des entreprises filiales d'entreprises allemandes, 31% des exportations de l'Alsace se font vers l'Allemagne, la part estimée de l'investissement suisse pour les entreprises locales est de 30%, dans un contexte de diminution de ces investissements sur le territoire du Pays*
- < des secteurs d'activité particulièrement dépendants de capitaux étrangers : la chimie est ainsi estimée dépendre à près de 70% de capitaux suisses, américains, anglais et allemands*
- < le contrecoup des difficultés sectorielles en zones Bâle ville et Bâle campagne (Euroairport, chimie, pharmacie qui restructurent) est ressenti directement*
- < un renouvellement massif de personnels attendu pour les secteurs d'activité forts de Bâle : banque, assurance, épargne avec 30% des effectifs partant d'ici 2010 et 45% des effectifs à renouveler d'ici 2015*
- < une évolution globale de l'emploi à Bâle (2 cantons) et en Suisse du N/Ouest qui devient aussi négative (mais sans augmentation de taux de chômage compte tenu de la baisse de la population active).*

Les commentaires :

On a donc l'image globale d'une aire géographique où l'activité est fortement concentrée, que ce soit au niveau des établissements ou des secteurs d'activité, où l'emploi offert localement ne suffit pas et génère des phénomènes de migrations professionnelles - accrus par le déséquilibre des emplois offerts au détriment de la Ville centre - dans un contexte général d'évolutions (absolues comme relatives) négatives par rapport à l'environnement départemental.

Les données sectorielles permettent toutefois de préciser et relativiser ces constats généraux par identification des secteurs qui restent créateurs d'emplois, en particulier pour ceux liés à l'automobile ; il faut relever le dynamisme de l'artisanat, employeur local majeur et dynamique.

Elles soulignent également la faiblesse relative des taux de création d'entreprises et les acteurs locaux pointent le besoin d'élargir les possibilités en matière de dispositifs et structures d'accompagnement au démarrage d'activités, sous toutes les formes possibles : financières, pépinières, conseil, dispositifs financiers...

La dépendance frontalière est souvent vécue localement comme une faiblesse structurelle ; on peut rappeler que la propriété locale ou nationale du capital n'offrirait évidemment aucune garantie supplémentaire de création d'emplois de proximité ou même de distribution locale de revenus.

Le propos peut être nuancé s'agissant de PME/PMI éventuellement sensibles à un « patriotisme de clocher » et donc tentées de privilégier l'échelon local dans leur stratégie ; mais cette approche systématisée serait rapidement une entrave à quelque développement que ce soit dans un environnement économique internationalisé, et tout particulièrement pour la Région de Mulhouse compte tenu de sa position géographique carrefour.

De même la migration de compétences, leur « exportation », peut-elle être considérée comme un facteur de développement économique, sous réserve de conforter les évolutions actuelles d'élévation qualitative des emplois concernés et d'anticiper les besoins à l'échelle transfrontalière.

Par ailleurs au phénomène traditionnel d'investissements capitalistiques étrangers, notamment par création de filiales et création locale d'emplois, s'ajoute celui plus récent et moins positif à court terme, d'intervenants européens comme opérateurs directs sur place pour des secteurs d'activité aux PME/PMI traditionnellement protégées : l'intervention locale d'opérateurs d'Europe de l'Est déjà effective pour des activités spécifiques (transports routiers de longue distance en particulier) se concrétise pour d'autres secteurs (construction) et devrait engendrer des phénomènes concurrentiels forts, à court et moyen terme, notamment pour des activités artisanales.

Ce phénomène est directement lié aux évolutions géopolitiques européennes; il ne paraît donc pas maîtrisable à l'échelon local et suscite même actuellement des demandes « protectionniste» du voisin suisse - moins directement exposé pourtant - pour son propre le marché du travail.

Les indicateurs du chômage

Des poches de non-emploi existent qui peuvent affecter la cohésion sociale (ZUS et unités urbaines avec un taux de chômage de plus de 15% en ZUS pour Mulhouse).

Les indicateurs d'exclusion professionnelle évoluent négativement sur le Pays (près de 5000 bénéficiaires du RMI en début 2004, soit la moitié du total départemental, avec une forte concentration sur la Ville centre).

Des plans de restructurations en cours ou annoncés pour des secteurs divers : chimie, fabrication de machines, métallurgie, travail des métaux et commerce de gros : ils sont plutôt concentrés sur Mulhouse (plus de 40% des plans sociaux du département sur la période récente) et directement liés au contexte global de délocalisations internationales.

Les plans sociaux d'accompagnement de ces mutations d'activités présentent une efficacité qui reste peu mesurable pour les quelques centaines d'emplois affectés chaque année (2001/02/03).

A la fin juin 03 une confirmation de ces tendances négatives était enregistrée, pour tout le territoire du Pays mais avec des répartitions très inégales, Mulhouse étant la zone la plus touchée (-3,3 % des effectifs salariés).

Un taux de chômage qui accélère son évolution, Mulhouse présentant le taux le plus élevé d'Alsace début 2004, soit un taux proche du taux métropolitain

Une progression régulière et linéaire départementale de ce taux depuis le 2^{ème} trimestre 2001, supérieure de 2 points à la tendance nationale.

Des indicateurs catégoriels négatifs : plus 71% de demandeurs d'emploi (DE) en 2 ans dans le département et plus 26% sur Mulhouse, le chômage touchant de plus en plus les agents de maîtrise, les techniciens et les cadres et les employés qualifiés restant le gros bataillon du chômage.

En Alsace les effectifs de DE diplômés à bac + voient leurs effectifs augmenter de 67% (au 08/2004).

Une typologie des DE caractérisée notamment par l'évolution du chômage des moins de 25 ans (plus 34% en 1 an et presque doublé en 2 ans à fin novembre 2003), des ratios élevés (60%) de demandeurs d'emploi qualifiés (ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres), la progression de chômeurs de longue durée (39% de CLD) dans la zone d'emplois de Mulhouse (*ZE) en 2 ans mais une diminution de 6 points sur le Pays entre 2000 et début 2003.

Une insertion professionnelle plus difficile avec une forte augmentation des jeunes en premier accueil (21%) en 2003 par rapport à 2002 - dont plus deux points pour la part des diplômés supérieurs au Bac en missions locales et PAIO (*ZE) -, un recul des taux d'insertion en 2003, des flux des entrées 2001/02/03 dans le PLIE en hausse sensible (plus 44%), une masculinisation accrue du flux...

Une élévation du niveau de formation des bénéficiaires du dispositif PLIE, dont les publics RMI, et notamment sur l'agglomération mulhousienne.

Une précarisation accrue des emplois visible par de nombreux indicateurs : sur la période 95/2001 la part de l'intérim a doublé (mais la progression a cessé en 2001 et cette part régresse depuis avec une diminution tendancielle régulière de 2000 à 2004 liée aux difficultés générales de l'activité), un intérim d'insertion qui représente désormais près de la moitié des agréments..

Les commentaires :

On observe donc au cours des trois dernières années une évolution locale fortement négative dans le contexte d'évolutions régionale et départementale elles-mêmes défavorables.

Au-delà des données globales, tous les indicateurs emplois partiels sont également orientés vers le rouge : typologie des demandeurs d'emploi, difficultés d'accès au premier emploi, importance de l'accompagnement social/professionnel mobilisé, restructurations importantes et plans sociaux, difficultés de transférabilité de compétences interentreprises / intersectorielles, existence de poches de chômage urbain...

Les conséquences immédiates sont identifiables et notamment les disparités locales et sectorielles qui se creusent comme s'accroissent les situations potentielles d'exclusions professionnelles irréversibles.

A ce titre les travaux de la Délégation interministérielle à la Ville positionnent la Ville Centre du Pays comme « Ville en adaptation permanente », c'est à dire une agglomération industrielle inscrite dans l'économie mondialisée par le biais de quelques grands établissements.

Leur sensibilité à la conjoncture est donc extrême comme les tendances à la dualisation tendancielle entre un noyau d'emplois stables et une frange croissante d'emplois précaires servant de variable d'ajustement aux entreprises, et la concentration des populations précarisées au cœur de l'agglomération.

Toutefois on identifie de réelles opportunités d'emploi ; mais elles ne se concrétisent pas par ajustements automatiques du marché du travail et impliquent généralement un accompagnement important et diversifié (de la formation au soutien personnalisé, de la construction de parcours à la veille métiers...) pour rapprocher les demandeurs d'emploi des postes disponibles :

Outre les possibilités précitées induites par les facteurs démographiques et les opportunités de création et de reprises d'entreprises il faut insister sur :

< les opportunités dans des secteurs d'activités porteurs parfois mal identifiés ou inexploitées par les opérateurs et institutionnels du marché du travail (santé, TIC, sous traitance automobile...)

< la nécessité d'une lecture plus fine du phénomène « désindustrialisation » comme facteur explicatif des évolutions emploi enregistrées prenant mieux en compte des

glissements d'activités anciennement industrielles mais qui en fait se tertiarisent - notamment pour des activités majeures pour l'emploi du Pays relevant de services aux entreprises

< la nécessité d'une lecture plus fine des phénomènes « d'externalisation » de tâches qui modifient les compétences nécessaires, les besoins induits de savoir et savoir-faire, l'adéquation des formes et dispositifs de validation des compétences

< la nécessité d'une lecture plus fine du phénomène « délocalisation », qui induit en fait une réorientation de la production locale vers des activités à forte valeur ajoutée au détriment des activités de production de masse à faible intensité capitalistique

< la nécessité d'un questionnement de l'appareil de formation, initiale comme continue, dont la capacité d'anticipation et la réactivité doivent être à hauteur des enjeux

< la nécessité de prise en compte beaucoup mieux structurées des actions de reconversion professionnelles dans le cadre des plans sociaux mis en oeuvre

Conséquences d'évolutions macro économiques subies, les reconversions professionnelles pour des secteurs et métiers en déclin, l'accès au premier emploi, la prévention de l'exclusion professionnelle, doivent justifier un investissement fort dans les outils et dispositifs d'accompagnement des mutations économiques, comme dans la structuration et la coordination impliquant les acteurs publics et privés concernés.

**L'analyse des offres
d'emplois**

la question récurrente des offres non satisfaites

Des évolutions sectorielles enregistrées sur la période récente très diversifiées : positives en agriculture, mécanique, métallurgie, bâtiment, industries de process, propreté, hôtellerie/restauration, transports, animateurs..., mais négatives en logistique, services aux particuliers, services aux personnes...

Des secteurs en tension (*classement par indices de non-satisfaction des offres) à rapprocher des tendances nationales dans le domaine :

< par ordre décroissant de satisfaction des offres, la santé, les transports, la métallurgie, le commerce de détail, les activités financières, l'équipement mécanique, l'industrie automobile

Des métiers en tension pour des secteurs divers dont :

< hôtellerie, services aux particuliers, animation, bâtiment, mécanique et métallurgie, plasturgie, logistique, propreté, commerce, santé

< un taux de non-satisfaction relative des offres parmi les plus forts pour les ingénieurs et cadres de l'industrie, de la banque et de l'assurance

< des difficultés de recrutement spécifiques pour les cadres à double compétence (technique et langues)

Des métiers en tension dans des conjonctures diverses:

< difficultés de recrutement pour la métallurgie malgré la forte chute des offres et l'augmentation de la demande, soulignant le manque de qualification adaptée des D.E

< forte progression des offres dans l'automobile dans un contexte d'investissements

Des modes de recrutement qui se diversifient selon les niveaux requis :

< par « habilité », qui élargit les possibilités malgré le déficit de qualification de base (automobile notamment), par construction de parcours alternant missions et périodes de formation à partir d'enchaînements de contrats d'intérim...

< par réactualisation de centres de formation internes d'entreprises, intégrant les évolutions permanentes de leurs métiers

< intégrant des pratiques d'insertion pour des secteurs aux besoins de main d'œuvre peu qualifiée (papier/carton/édition notamment)

< ouverts spécifiquement à l'emploi féminin peu qualifié (commerce de gros et de détail notamment)

< par l'intérim très majoritairement (le bâtiment, les transports notamment) pour des secteurs et des qualifications ciblés

...qui structurent des partenariats locaux pour des catégories d'offres spécifiques :

< articulation du PLIE et des structures d'insertion avec les structures professionnelles de proximité

< prise en compte de publics relevant de l'insertion par des centres de formation de grandes entreprises, par des groupements d'employeurs...

Une baisse régionale sensible du volume de création de postes cadres (plus bas niveau enregistré en 2004 depuis 6 ans)

*< moins 3% pour les recrutements de cadres en 2003 (*ZE) contre plus 1,3 au niveau national*

< mais augmentation des recrutements des cadres pour les secteurs transports, immobilier, service aux entreprises

Des emplois non qualifiés en croissance (40% des offres en 2000) mais un taux de chômage des non qualifiés important, soit un effet possible de substitution (tendances d'entreprises à pourvoir leurs emplois par des qualifications supérieures).

Les commentaires :

Tous secteurs confondus le taux de satisfaction des offres déposées sur les trois dernières années reste voisin de 80% en pourcentage estimé et donc globalement très satisfaisant..

Toutefois la coexistence de métiers et secteurs ne pourvoyant pas leurs offres dans le contexte de l'emploi rappelé peut surprendre ; on a confirmation de la tendance à la non-adaptation automatique de l'offre et de la demande de compétences, que ce soit par métiers, par niveaux, par secteurs, ou globalement.

Ces difficultés de recrutement sont extrêmement diverses, souvent récurrentes, et ne coïncident pas systématiquement avec les projets ponctuels de recrutement importants ; il s'agit bien de difficultés structurelles lisibles sur des périodes de plusieurs années et pour certains métiers depuis plus de 10 ans.

Cette inadéquation relève de plusieurs facteurs explicatifs depuis longtemps identifiés par les professionnels :

< volatilité des offres d'emploi en quantité, qualité et fiabilité, compte tenu des incapacités d'anticipation des employeurs et de leurs représentations professionnelles, de leurs difficultés à fiabiliser leurs démarches d'identification de besoins.

< métiers définitivement (?) dévalorisés et non attrayants pour des raisons culturelles ; l'exemple des métiers manuels dits pénibles. est bien connu, mais la « gamme » de ces métiers semble s'élargir

< entreprises et/ou secteurs n'offrant pas des conditions de travail et de rémunérations considérées comme socialement acceptables et donc non pris en compte par les chercheurs d'emplois

<inadaptations quantitatives et /ou qualitatives de dispositifs d'accompagnement de reconversion professionnelle de salariés (antennes emploi et mesures générales de plans sociaux) comme inadéquations ponctuelles de filières de formation.

Par ailleurs l'écart offre/demande ne peut être dissocié de phénomènes de refus de possibilités d'emploi réelles par des demandeurs d'emploi pour des raisons personnelles - mais quantitativement fortes -, notamment pour des publics en voie d'exclusion professionnelle définitive ; l'évolution des dispositifs d'accompagnement à l'emploi des publics en chômage long (et notamment les bénéficiaires du RMI - RMA constituera un enjeu local important pour les années prochaines).

Ces distorsions récurrentes peuvent générer des pénuries sectorielles absolues de compétences et obérer le développement économique local mais elles ne se classent pas toutes sur la même échelle d'importance stratégique pour l'activité du Pays.

Très dommageables à celui-ci sont certainement les déficits absolus ou relatifs de compétences pour des fonctions clés (encadrement, ingénieurs...) et des secteurs locaux clés (équipement mécanique, logistique/transports, automobile, santé...).

Domageables également les phénomènes de substitution de recrutement par sur-qualification (recrutements qualifiés sur des postes de qualification nécessaire moindre) qui accroissent les risques d'insatisfaction sociale et de difficulté à l'accès au premier emploi.

A l'inverse la diversification des canaux de rapprochement offre/demande, la prise en compte de paramètres élargis de recrutement, l'élargissement de la gamme des opérateurs du marché du travail, la mise en oeuvre de formules innovantes par des acteurs publics comme privés réduisent ces effets de viscosité du marché du travail.

Par ailleurs avec 6,1% de l'emploi total de Mulhouse, l'offre en fonctions métropolitaines supérieures (au sens de l'INSEE et réparties en 11 fonctions) présente des évolutions relativement plus faibles que pour des unités territoriales comparables ; celles-ci sont le mieux représentées localement pour le secteur du commerce et les fonctions de cadres de direction, d'administration/finance des établissements industriels ; elles ne présentent pas de fonctions nettement sous-représentées, tous secteurs de référence confondus..

Même sans comparer directement ce taux avec ceux de Strasbourg, Nancy, Dijon, on peut relever que Belfort et Besançon sont mieux placés que l'aire mulhousienne, notamment en recherche, services aux industries, informatique industrielle.

Ce déficit relatif de l'offre en fonctions métropolitaines supérieures peut être analysé comme une conséquence mais aussi une cause du déficit global de « valeur ajoutée compétences » des activités locales, plus net pour les fonctions supérieures des secteurs clés du développement que sont les télécommunications, transports, services aux industries, informatique industrielle...

Fondamentalement des écarts persistants entre l'offre et la demande de compétences pour des secteurs et métiers clés ne peuvent être acceptés dans un contexte d'évolution fortement négatif de l'emploi

A court et moyen terme ces métiers et secteurs pivots du développement local justifient donc un accompagnement important.

3) La formation :

formation initiale

125 000 personnes actives de 15 ans ou plus sont de niveau 5 (CAP) ou moins contre 40 % (50 000) de niveau bac et plus (*pour les 16/25 ans sur représentation statistique des non diplômés compte tenu du mode de comptage).

19% de diplômés pour le territoire du Pays, soit 2 points de moins que le niveau moyen des aires urbaines de taille comparable.

Une dynamique positive d'évolution de qualification par le diplôme (**indice de diplôme INSEE*) un peu moins élevée que le rythme départemental.

Un taux de réussite aux bacs généraux et technologiques dans les lycées privés de la région de Mulhouse parmi les plus élevés (plus de 10 points au-dessus de la moyenne

départementale et de la moyenne de l'académie de Strasbourg) mais une stratégie d'« évitement » des collèges publics qui se développe et une mixité sociale diminuée par la sur-représentation de la scolarisation privée.

Une spécialisation géographique des communes du Pays par qualifications induites par les localisations d'activités et des disparités de plus en plus marquées entre elles

Une véritable professionnalisation des filières en bacs pro, bacs technos, BTS, IUT, licences pro, IUP, écoles d'ingénieurs (16% des apprentis en lycées soit 4 points de plus que la référence nationale).

Des apprentis en secteur production à 39.52% et à 48 % pour le secteur des services (ventilation globale), soit près de 29% en industrie et le reste en hôtellerie/restauration, métiers administratifs, pharmacie, vente (ventilation sectorielle).

Un niveau d'effectifs d'apprentis CAP/BEP en Alsace supérieur de 9 points à la référence nationale mais inférieur de moitié pour les niveaux Bac plus 5 et des écarts comparables pour les niveaux DUT/BTS.

Des taux d'insertion à l'issue des formations et des taux de conformité formation/emploi élevés (lycées et Centres de formation d'apprentis de la Z.E : près de 80%).

Des besoins de formation par secteurs identifiés et validés (branches professionnelles, Service public de l'emploi, Région).

Une réactivité de l'appareil de formation constatée (ouvertures /fermetures de filières CAP.)

L'exigence d'un niveau de diplôme (CAP, bac pro, BTS) pour l'accès au premier emploi en augmentation.

L'offre de formation supérieure est à vocation professionnelle avec ses écoles d'ingénieurs, l'IUT, des licences professionnelles et des BTS adaptés aux caractéristiques du tissu industriel : les filières locales de formation spécifiques pour l'automobile sont toutefois presque totalement absentes (formations existantes en CFA jusqu'au niveau BTS mais orientées vers la réparation et les garages).

l'Université de haute Alsace (UHA) renforce ses effectifs contrairement à la tendance nationale avec plus de 45% en 10 ans des effectifs étudiants et capte dans ses effectifs des flux de Strasbourg/Nancy/Besançon par élargissement de l'offre de formation.

Mais l'offre de formations universitaires supérieures est fondamentalement orientée vers l'échelon local (les $\frac{3}{4}$ des étudiants sont originaires du département) et l'UHA reste une université de proximité qui draine peu d'étudiants venus de l'extérieur du département (la part de Belfort et du Doubs tendant même à diminuer depuis 5 ans ...); dans le contexte interrégional la position de l'UHA reste modeste.

A terme immédiat le maintien de la validation de ses diplômes de masters dans le cadre de la refonte des cartes universitaires en cours ne paraît pas acquis.

On peut rapprocher ce constat de celui fait pour la position de l'appareil universitaire de Bâle, plus petit en termes de flux étudiants mais qui attire des scientifiques de renommée mondiale.

Les écoles supérieures dépendant de l'UHA (Essaim informatiques et réseaux, systèmes et signaux, Ensim mécanique et systèmes, textile et habillement, Ecole de chimie...) restent modestes en termes de flux de sortie - stables - ; il faut noter un regroupement partiel de structures à l'étude.

Ce sont des écoles de spécialité reconnues mais peu tournées vers l'environnement local le plus dynamique - constructeur automobile, équipementiers et sous traitants automobiles notamment ; pour des raisons historiques elles sont encore largement liées aux pôles d'activité locaux traditionnels qui sont en stagnation ou régression structurelle

De même les activités de recherche appliquée restent d'impact très limité sur l'environnement local, y compris pour des thèmes de recherche d'intérêt local fort (catalyse, peintures, fibres textiles, prototypes visualisation conduite...) et les maillages avec l'environnement économique sont plutôt effectifs avec des échelons nationaux d'opérateurs, y compris pour la construction automobile.

formation continue

Une prépondérance quantitative massive de 6 secteurs qui représentent plus de la moitié des stagiaires de la Région, soit :

<santé, informatique/réseaux, sécurité, commerce, secrétariat/bureautique, transports/magasinerie/manutention, pour la totalité des domaines de formation.

Un quart des formations de la Région en nombre de stagiaires pour la bureautique, l'informatique, la santé.

Une formation des demandeurs d'emploi orientée vers l'acquisition de savoirs de base ou l'orientation (niveaux 5 à 2).

Un pôle de formation pour le Sud Alsace centré sur Mulhouse où les dynamiques de mobilité croissent avec le niveau des formations suivies (apprentis de niveau supérieur et contrats de qualification en particulier).

Une analyse des flux migratoires qui souligne que l'on vient plutôt débiter un parcours professionnel sur Mulhouse et que l'on poursuit sa carrière ailleurs (les familles d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires avec des enfants de moins de 14 ans tendent à quitter la Région mulhousienne).

Une structuration de l'appareil de formation continue concentré sur Mulhouse qui draine largement par ses centres (AFPA, UHA, CCI/GIFOP...), l'exemple de la formation continue proposée par l'Université, dont les effectifs croissent régulièrement, étant très représentatif.

Une dynamique de mobilité des élèves et des adultes (notamment apprentis, contrats de qualification, diplômes de formation continue) confirmant l'attractivité de Mulhouse comme pôle d'enseignement et de formation pour tout le sud-Alsace.

Des besoins sectoriels de formation identifiés et des réponses appropriées :

< bâtiment, électricité, mécanique, industries légères, maintenance, transports, commerce, hôtellerie/restauration, services aux particuliers, santé, action sociale, culturelle, sportive... >

Des plates formes technologiques de formation et des complémentarités à réaffirmer en formation continue comme en formation initiale.

Des débuts de réalisations en e-formation (coopérations multi universités) et des développements engagés (projet Pegasus de campus numérique, actions expérimentales handicapés...)

Des tendances lourdes de modifications dans la construction des parcours formatifs et des partenariats formation interentreprises pris en compte par les acteurs locaux de manière inégale.

< plus de « blocs de savoir » relativement homogènes demandés et moins de connaissances produits et/ou techniques de production ; l'entreprise complétant ces blocs par ses besoins de compétences propres (la « spécialisation cognitive » apparaît et la coopération client fournisseur doit impliquer davantage l'appareil de formation continue >

Un manque de lieu structuré d'observation des évolutions technologiques, des marchés/produits pour appuyer les organismes de formation dans des démarches de veille/anticipation/préparation.

Un appareil de formation continue qui reste orienté vers des offres de formation de type « cumulatif/statique ».

Un début hésitant de structuration pour la gestion de compétences tout au long de la vie et notamment par les dispositifs de validation de l'expérience (VAE).

Un rôle croissant des entreprises d'intérim dans la qualification et sa validation.

Un rôle évolutif et inégal selon les branches des organismes de collecte des fonds de la formation continue, et un probable rééquilibrage à l'avenir au bénéfice des branches professionnelles dans la gestion et l'orientation des formations des entreprises adhérentes.

Des évolutions législatives récentes devant également contribuer à des évolutions de l'offre de formation (modularisation des actions par la mise en place du droit individualisé à la formation, structuration de la validation des acquis professionnels...)

Des initiatives locales importantes de formation interne par les entreprises elles-mêmes :

< ex : le développement d'un institut des métiers par une importante entreprise locale, à partir de ses besoins de reconversions internes >

Les commentaires :

Les écarts ponctuels relatifs de diplômes et qualifications par rapport aux moyennes nationales n'obèrent pas l'orientation fondamentalement adaptée à son environnement professionnel de l'appareil de formation local.

Les taux d'insertion des sortants généralement supérieurs à 70% à l'issue des formations (formation initiale, alternance, formation des DE) le confirment.

L'Alsace compte près de 1500 organismes de formation dont certains, notamment sur le Pays, ont acquis de réels savoir-faire à l'ingénierie de produits, à l'exportation.

Cet appareil de formation répond donc à la demande, quantitative et qualitative, des secteurs d'activité, pour tous les niveaux, en formation initiale comme continue.

On relève toutefois le lien distendu entre les écoles d'ingénieurs et les laboratoires de recherche publics avec les secteurs les plus dynamiques de l'industrie locale.

Exprimé par les acteurs locaux en ce qui concerne la recherche appliquée et le transfert de technologies, cet écart favorise d'abord des partenariats avec les enseignements supérieurs de Belfort, mieux adaptés à ce niveau de besoins professionnels.

Mais cette adaptation globale de l'infrastructure formation pourrait aussi se révéler une faiblesse.

Un manque d'anticipation prospective (programmes, supports pédagogiques, transférabilité des acquis, évolutions techniques/technologiques sectorielles/métiers, organisation du travail, supports...) peut résulter à moyen terme de ces logiques formation orientées vers la satisfaction rapide d'une commande professionnelle, elle-même très orientée vers le court terme.

La double veille technologies/produits et compétences/programmes n'est pas spontanément assurée par l'entreprise, sauf exception notable de quelques très grandes, et les organisations de branches professionnelles ne sont pas souvent en capacité de traduire ces anticipations nécessaires.

L'importance locale des mutations d'activité et des restructurations renforce ce besoin de prospective en l'augmentant des contraintes pédagogiques particulières pour les publics concernés.

L'offre de formation nécessaire, en particulier technique et industrielle, devrait impliquer des partenariats renouvelés pour le partage des investissements nécessaires.

Les compétences nouvelles exigent des investissements matériels et pédagogiques renouvelés (nouvelles technologies, biotechnologies, domotique, systèmes automatisés...) qui ne peuvent être pris en compte par les acteurs isolés et concurrents ;

Par ailleurs il faut souligner l'importance de cette structuration de l'appareil de formation en un réel pôle formation localisé sur la Ville centre.

L'externalisation de filières et structures de formation vers la périphérie, souvent prônée, pourrait être erronée; il paraît important en effet de renforcer la dynamique générée par la concentration géographique des moyens et des ressources.

L'accélération d'une logique de « campus global » à vocation technique pourrait ainsi être créatrice et associer tous les acteurs de la formation, privés et publics, pour tous niveaux.

La densité et la qualité des moyens de transport comme les possibilités d'hébergement devraient évidemment être prises en compte dans cette perspective.

Une démarche globalement timide de l'appareil de formation pour exploiter les possibilités ouvertes par les activités européennes -voire internationales - des entreprises locales doit aussi être soulignée : former en Europe centrale ou à Mulhouse pour l'Europe centrale en exploitant les flux d'activité, les coopérations techniques des entreprises locales est une opportunité considérable pour ces acteurs et pour tout le Pays, qui n'est traduite que marginalement.

Enfin le manque spécifique de structures de scolarisation et de formation adaptées pour des cadres et techniciens étrangers est relevé par les interlocuteurs locaux ; une école internationale reste une condition nécessaire pour attirer un encadrement de haut niveau, renforcer le poids des fonctions métropolitaines, drainer des compétences de direction élargies vers l'entreprise, accroître l'attractivité du territoire à large échelle.

Il faut naturellement intégrer le fait que le bilinguisme local, longtemps avantage incontestable, n'est plus un atout dans l'environnement linguistique international.

4) Les activités :

la spatialisation :

des concurrences à courte vue

La localisation des zones d'activité à la périphérie de la Ville centre et à proximité d'infrastructures de transport performantes renforce les tendances de tertiarisation et de polarisation des activités que vérifient légalement les implantations de nouvelles entreprises (implantations d'abord à Mulhouse si tertiaires et en deuxième couronne si industrielles).

Ces zones d'activité sont commerciales à plus de 60% et leurs évolutions doivent intégrer les risques à court et moyen terme pour les enseignes du phénomène du « hard discount », comme ceux d'assèchement des commerces de proximité.

Les espaces tertiaires et mixtes de production représentent moins de 30% de l'espace dédié à l'activité.

Les réserves foncières sont concentrées dans la bande rhénane et le bassin potassique avec des liaisons à améliorer pour ce dernier par rapport à l'axe majeur Nord Sud.

L'offre de services (sécurité, conseil, équipements collectifs, collecte de déchets...) pour les zones d'activité est peu prévue dans les projets d'aménagement en cours, à l'exception notable du Parc des collines qui bénéficie de services venus de Mulhouse ou des services de Mulhouse, compte tenu de la proximité immédiate.

Une diversification des ZA par types de services offerts comme facteur spécifique d'attractivité ne paraît pas davantage prise en compte (grandes entreprises recherchant surtout la possibilité de création d'évènements, de supports NTIC, d'équipements collectifs pour leurs salariés, de réseaux d'entreprises structurées et Pme ou artisanat plus sensibles à l'approche traditionnelle par les coûts immobiliers, la fiscalité, la proximité immédiate...).

Les équipements et services existants sont inégalement développés et implantés pour ces zones d'emploi et d'activité (ainsi de services à la petite enfance, notamment pour les plus petites communes du Pays...).

Un immobilier d'entreprises de service localisées en milieu urbain pour être près des clients a pu évoluer vers des implantations en ZA pour des raisons diverses (fiscalité adaptée, foncier...) sans qu'une spécialisation des politiques immobilières par types d'activités soit clairement identifiable et surtout sans créer d'emplois supplémentaires (effet de vases communicants).

Si l'offre potentielle pour l'accueil d'activités économiques paraît globalement suffisante à moyen terme compte tenu du rythme de consommation actuel (sous réserve d'aménagements souvent nécessaires - dépollutions, surfaces disponibles d'un seul tenant, dessertes - pour certaines activités), des incohérences dans l'emploi des terrains seraient de nature à fortement obérer les développements économiques futurs : les priorités et hiérarchisations, dans une logique de schéma local construit, doivent répondre à des stratégies identifiables.

Les exemples sont nombreux mais citons en simplement deux pour illustrer des enjeux forts de moyen et long terme : l'affectation de terrains pour les aménagements de sites logistiques autour du port d'Ottmarsheim pour répondre aux besoins de court terme exprimés par le constructeur automobile, l'aménagement de zones d'accueil pour trafic de fret routier sur l'ancienne zone frontière ...

Par ailleurs les communes du Pays bénéficient d'un potentiel d'attractivité très divers (ainsi Sausheim, Mulhouse, Ottmarsheim, pour l'attractivité principale et globalement la bande rhénane beaucoup moins) dans un environnement de concurrences départementales fortes (zone très attractive de Cernay notamment).

En outre les zonages actuels pour les éligibilités aux primes diverses ne paraissent pas favoriser le Pays dans son ensemble, compte tenu de la proximité immédiate des zones d'activité en vallées vosgiennes, très accessibles en fait mais comparativement sur primées.

La fin des zonages PAT en 2006 et la politique d'aide par appels à projets que devrait initier la Région Alsace supposent demain encore plus qu'aujourd'hui des coopérations des collectivités du Pays pour réduire ces effets de distorsions intra départementale comme intra locales.

L'évolution des écarts accrus lieu de résidence et lieu de travail rendra également nécessaire la densification de réseaux de communication à l'intérieur du Pays (notamment internes à la bande rhénane comme de celle ci vers la Ville centre).

Le tram/train est un type de réponse important et innovant dont l'évolution du réseau à long terme est un élément fondamental de la politique d'aménagement global pour le Pays.

Les commentaires :

La demande en foncier aménagé (transports, équipements collectifs, aires de stockage, traitement des déchets, équipements de proximité...) est une demande exprimée nettement par les opérateurs et acteurs locaux.

Mais la question doit se lire sous plusieurs angles :

< une demande liée à des besoins très diversifiés, voire inconciliables

< une offre locale globale satisfaisante mais une insuffisance des liaisons d'importance très inégale (du canal à grand gabarit à la liaison ferroviaire Euroairport, du raccordement autoroutier du bassin potassique à l'axe nord sud. aux manques de liaisons routières pour certaines parties du Pays...),

< un déficit de modularité des surfaces

< des contradictions entre des demandes immédiates d'acteurs économiques et des politiques de moyen terme de collectivités ou d'institutions (spécialisation des zones, dimension des lots...)

< des politiques foncières pouvant créer des concurrences internes au Pays

< des déplacements des localisations d'activité induits mais à volume constant d'activités (pas de solde net d'emplois).

Le facteur structurant pour les développements économiques futurs reste évidemment la traduction dans la politique spatiale d'options économiques de base ; de ce point de vue les réflexions des acteurs locaux concernés paraissent contradictoires.

En tout état de cause la non-transparence à l'échelle du Pays n'est pas un facteur de lisibilité pour des investisseurs externes, peut décourager des projets significatifs par manque de perspectives claires à moyen et long terme, comme encourager des déplacements internes d'activité sans valeur ajoutée collective.

L'implantation récente d'entreprises liées à l'automobile sur la bande rhénane peut ainsi être encouragée par une politique foncière adaptée, ou limitée par d'autres options dans le domaine ; dans le département voisin les évolutions de la zone proche de Fontaine qui attire des équipementiers automobiles mondiaux sont une illustration d'un effet de concentration géographique choisie et de son importance économique à l'échelle européenne.

La finalisation du Schéma de cohérence territoriale représente donc un enjeu important.

L'élaboration d'un schéma directeur des zones d'activité fonction de l'offre spatiale par type d'entreprises recherchées reste un objectif nécessaire, malgré les réticences constatées des élus locaux.

La réhabilitation des friches industrielles peut offrir par ailleurs des opportunités foncières complémentaires et - surtout - reste un facteur d'appel de projets de création de micro entreprises (proximité, possibilité de locations à faible loyer, tailles des parcelles,..)

La mobilisation possible de fonds européens pour les dépollutions éventuelles et la possibilité de concours financier des collectivités renforce ces possibilités, comme la création possible d'un groupement d'intérêt scientifique pour les friches industrielles restent des enjeux de développement importants (l'exemple de la Lorraine est de ce point de vue particulièrement intéressant)^.

La création d'un Etablissement public foncier local dédié (réservé à la Région, au Département, aux Communautés d'agglomération par définition légale) pourrait favoriser cette gestion et optimiser des possibilités d'emploi.

**les tendances
sectorielles**

L'emploi de demain n'est pas celui d'hier

L'attractivité économique sur la période 90/96 à partir de l'indicateur de dynamisme économique (moyenne pondérée de création d'établissements et de construction de logements dans les communes) est inférieure à la moyenne régionale pour la majorité du territoire du Pays, sauf pour la bande rhénane.

Le ratio de création d'entreprises sur la période 1996/2002 (12,1%) est supérieur au taux national mais inférieur au taux régional ; il est en outre peut-être poussé vers le haut par le chiffre des chômeurs créateurs de leur propre activité.

La création est soutenue sur Mulhouse, notamment en informatique, publicité, services aux personnes.

Les défaillances d'entreprises sur la période 2000/mi-2004 sont relativement constantes en nombre absolu comme en ventilation sectorielle (industrie, construction, commerce, services).

15 secteurs d'activité représentent près de 60% de la totalité des emplois salariés locaux et leur pondération respective dans la totalité de l'emploi salarié est révélatrice d'une structure spécifique de l'emploi :

Pour ces 15 secteurs les services aux entreprises puis l'automobile (près de 11% chacun) sont les deux plus importants pourvoyeurs d'emplois puis, par ordre décroissant, le commerce de détail (plus de 7%), la santé et l'action sociale (près de 6%), la construction (5%), le commerce de gros et les intermédiaires du commerce (5%), les hôtels restaurants (2%), la fabrication de machines et équipements, les transports terrestres, l'industrie textile, les industries alimentaires, l'industrie chimique, le commerce et la réparation automobile, le travail des métaux, l'intermédiation financière (de 3 à 2%).

< les commerces de gros et de détails additionnés constituent le principal pôle d'activité du Pays devant les services aux entreprises et l'industrie automobile.

Les 10 plus grandes entreprises locales - secteur concurrentiel - pèsent moins du quart des effectifs salariés et moins de 20% de l'emploi local.

Pour les 10 principaux employeurs locaux - privés et publics confondus - plus du quart de leur effectif est concentré en structures publiques ou parapubliques.

Les trois fonctions publiques occupent 22% de l'emploi de la Région Alsace pour un taux d'administration emplois publics/emplois privés faible par rapport au national, écart renforcé au plan local :

On note une sur-représentation de la fonction publique hospitalière, en particulier sur Mulhouse.

L'externalisation accélérée des activités représentent un effet statistique emploi réel difficile à cerner (mêmes emplois pouvant être comptabilisés sous des secteurs différents) :

< des fonctions industrielles (logistique/transports) mais aussi des activités comptables, juridiques, nettoyage, surveillance à valeur ajoutée plus faible sont ainsi des emplois « baladeurs » qui pourront être lus comme déficits ou créations selon le classement de référence

L'essor des services administrés et des services aux entreprises (éducation, santé social, administrations; tertiaire administré (public et privé) qui pèsent 28% de l'emploi régional dont 18% pour les seuls secteurs éducation/santé/social) doit être pointé.

De même la concentration des emplois tertiaires dans la métropole (4000 emplois tertiaires pour 10 000 habitants sur Mulhouse).

Les hypothèses d'évolution des activités sont contrastées selon les secteurs d'activité :
(*par ordre décroissant de parts d'emplois actuels)

1- l'automobile

Les plates formes d'assemblage des grands sites ne devraient pas être affectées en France d'ici 2010 (les évolutions prévisibles du produit sont caractérisées par un marché de renouvellement jusqu'en 2010 et la prédominance de marchés émergents sur la période suivante).

Le grand constructeur local pèse directement près de 12% de l'emploi salarié local; pour la zone Mulhouse/Montbéliard les activités automobiles directes et de sous traitance pèsent près de 18% de la totalité des missions demandées au principal prestataire d'intérim régional.

Une estimation du poids direct et indirect dans l'activité économique du Pays des emplois directs et induits par la filière automobile au sens global est à construire mais une fourchette entre le quart et le tiers paraît réaliste compte tenu des secteurs d'activité locaux importants travaillant pour l'automobile (services aux entreprises, chimie, textile, voire plasturgie..).

L'organisation structurée par les sites Sausheim / Mulhouse et Sochaux / Montbéliard autour de la fabrication de véhicules de gamme moyenne, qui représentent 1/3 du marché européen et mondial pour une valeur ajoutée supplémentaire par rapport aux anciennes fabrications de petits modèles en Alsace, mutualise les risques.

A court et moyen terme la construction automobile est et devrait donc rester le fondement de l'activité locale qu'elle soit gérée directement par le constructeur ou filialisée, voire externalisée (l'effectif direct sur le site de Sausheim devrait plafonner).

La dynamique de création d'emplois implique également les équipementiers qui ont créé près de 300 postes sur l'axe Alsace/ Franche Comté en 2004 ; tous les équipementiers mondiaux sont représentés sur l'aire géographique mais ils se localisent volontiers entre Mulhouse et Sochaux (zone de Fontaine en particulier) d'où ils alimentent également les constructeurs automobiles en Italie, Allemagne, Slovaquie, Pologne.

Toutefois les sous-traitants automobiles de la filière Alsace / Franche Comté de tous rangs sont des sous-traitants hétérogènes de capacité et de spécialité dont la V.A technique est faible compte tenu de leur taille réduite, de leur surface financière étroite, de leurs marges faibles et de leur investissement réduit.

Dans la phase actuelle l' externalisation des productions/fabrication profite d'abord aux rangs 2 mais ceux-ci sont soumis à des contraintes multi techniques plus fortes, à des pressions sur les coûts de main d'œuvre, à des risques de délocalisations (dans un contexte estimé où sur les 5500 fournisseurs de composants dans le monde 2000 auront disparu en 2010).

Une diversité d'évolutions pour ces rangs 2 et plus est également prévisible (plus d'électronique, moins de mécanique et d'hydraulique, motorisations externalisées par les rangs 1, évolutions des matériaux - plus de plastiques et pour plus de parties du produit...).

Simultanément les équipementiers deviennent d'avantage donneurs d'ordre (activités d'ingénierie et de design notamment) .

Les facteurs de fragilisation du site - il convient de parler des sites avec Sochaux - restent présents :

< besoins d'infrastructures routières complémentaires en Franche Comté et risques de saturation des communications autoroutières vers Sochaux.

< déficit de liaisons par voie d'eau (canal à grand gabarit)

< alternatives routières limitées et conditions de fonctionnement du fret SNCF estimées peu performantes par le constructeur (réduction de 80% à 40% des transports par fer à partir du site en quelques années)

< déficit de filières locales de formations spécialisées dont ingénieurs, cadres, techniciens pour le constructeur comme pour les sous traitants

< également déficits de compétences disponibles pour les opérateurs sur les périodes d'activité de pointe

Les réticences locales, compréhensibles, à la valorisation d'une mono industrie avec ses risques induits, doivent être fortement relativisées : les quelques 400 entreprises recensées

du pôle automobile (Alsace et France Comté) travaillent pour au moins 30% de leur chiffre d'affaire pour cette activité ; elles travaillent donc significativement pour d'autres.

De même leurs productions ne sont-elles pas obligatoirement captives du seul constructeur local.

Les évolutions emplois/compétences probables sont multiples:

< maintien à moyen terme de l'emploi global, voire accroissements par effets conjoncturels du marché et/ou de repositionnements par rapport aux gammes constructeur du volume d'emplois directs sur le grand site local

< possibilités permanentes de défaillances - comme de croissance -, de sous traitants de tous types, dans un contexte tendanciel de productivité et de contraintes imposant une sélection, une qualification accrue, une mobilité géographique de moyenne proximité pour les personnes.

*< intensification des liens pour les besoins en compétences liées à la recherche/développement et au transfert de technologies locales vers l'échelon national ou les structures voisines de Franche Comté (Belfort en particulier) ; on peut estimer par ailleurs que la part de demande locale des opérateurs de l'automobile (*Alsace et Franche Comté) est tournée pour 1/3 vers les centres techniques (dont CRITT, Holo 3...), pour 1/3 vers les laboratoires universitaires et pour 1/3 vers la recherche privée interentreprises*

< besoin d'appui à la diversification clients/produits/compétences pour l'environnement des PME automobile , avec l'appui du constructeur local désireux de sécuriser son réseau et l'optimiser.

<risques pour le Pays de perdre des localisations d'équipementiers/sous traitants par manque d'infrastructures et de plateau compétences - de tous niveaux – disponibles

<risque pour le Pays de perdre des opportunités de spécialités et de garder les postes « tournevis » au profit des territoires de proximité (dont Franche Comté) du fait d'un engagement local relatif autour des besoins réseaux/technologies/compétences / les plus pointus du constructeur (qualité, conception, maintenance, sécurité, environnement...)

2- les technologies de l'information et de la communication

(TIC : définies comme activités de fabrication industrielle et de services marchands permettant le

traitement et la transmission de l'information par le biais des réseaux informatiques).

Les TIC pèsent en Alsace autant que la construction automobile ou les activités financières (près de 20 000 emplois dans l'activité informatique, devant la téléphonie et l'électronique).

La concentration des emplois est forte sur les agglomérations alsaciennes et Mulhouse pèse près de 15% du total régional avec une sur-représentation pour l'informatique (plus de 100 entreprises dans le domaine en juillet 2004 dont près de 80% comptent moins de 5 salariés).

Près de la moitié de ces entreprises ont plus de 5 ans d'existence et sont donc « consolidées ».

Les activités de service des filières (commerce de gros machines et matériels, conseil, réalisation de logiciels et activités de SSII...) représentent plus de 75% des emplois générés pour l'aire urbaine mulhousienne et ne s'inscrivent pas dans une logique de production industrielle (contrairement à Colmar en particulier).

*< L'analyse de l'activité des entreprises ayant transité par la pépinière du technopôle révèle ainsi une orientation quantitativement prépondérante des services informatiques, (*donnée à relativiser compte tenu de la vocation spécifique du site qui peut induire cette sur-représentation).*

Les besoins de compétences du secteur sont importants et les volumes d'emploi local liés ne sont pas inscrits significativement dans des activités à risques majeurs de délocalisation.

Concernant le recrutement, les entreprises du secteur restent positivement orientées pour des niveaux élevés majoritairement (bac + 5 et ingénieurs), mais les profils BTS et Dut restent recherchés.

La demande de compétences est la plus forte pour des métiers précis (techniciens, maintenance, développement...)

Les attentes des prestataires comme des utilisateurs pour le développement de l'activité semblent privilégier la nécessité de rencontres entre les prestataires et les utilisateurs (annuaires, forums..) permettant en particulier de préciser des valeurs ajoutées « usage » et non « moyens », de clarifier des cahiers des charges, de trouver des alternatives à l'obsolescence des technologies.

3- le sous secteur des NTIC

La quasi-totalité des zones d'activité du Pays est connectée au haut débit.

Ce sous secteur est lié notamment aux grands projets de moyen terme engagés : tram train et fibre optique, pôle compétences NTIC (avec 26 entreprises SSII dont des éditeurs de logiciels, des développeurs), caractérisé par de petits établissements de moins de 10 salariés à forte valeur ajoutée.

Il ne présente pas d'effet emploi quantitatif direct significatif à court et moyen terme mais il est certainement une condition nécessaire à l'emploi en général et au développement sur les zones d'activités.

Les TIC apparaissent aujourd'hui aux experts comme le facteur principal de l'écart du dynamisme économique Etats Unis et Europe.

Les Tic détermineront à court terme les modes de production.

4- les services marchands.

(*définis comme activités concurrentielles non financières - soit le tertiaire moins le commerce, les transports, les services administrés dont éducation, santé, action sociale, autres administrations - pour les services aux particuliers et aux entreprises.

Ils constituent le ¼ des emplois du tertiaire local :

< services aux entreprises, promotion et gestion immobilière, activités informatique, services professionnels, publicité et études de marché, architecture, ingénierie, contrôle, sélection et fourniture de personnels, sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises... et connaissent des sur-représentations fortes sur l'aire mulhousienne par rapport à la moyenne régionale

< ces sur-représentations sont à rapprocher des prospectives nationales 2000/2010 qui prévoient un fort développement des métiers du tertiaire dont les métiers de l'informatique, des études, communication, services aux particuliers, gestion, du transport, des industries de process, du commerce...

< les seuls services aux entreprises pèsent plus de 67% de la valeur ajoutée des services marchands pour l'Alsace

Des besoins de compétences renouvelés sont attendus : de plus en plus d'ingénieurs, de cadres administratifs, de commerciaux d'entreprises, mais souvent accompagnés d'un phénomène de recrutement de jeunes diplômés pour des postes peu qualifiés (effet de substitution).

5- logistique et transports

Activités en croissance elles constituent des fonctions-clés du service aux entreprises et emploient près de 25 000 personnes en Alsace dans une définition globale (transports de marchandises, manutention stockage, gestion, organisation, messagerie) .

La nomenclature des métiers concernés couvre plus de 20 postes.

L'approche par emplois liés à la fonction logistique, quel que soit le secteur d'activité où ils sont exercés, donne près de 46 000 postes de travail en Alsace, en majorité concentrés dans le commerce et les transports.

Le département ne représente toutefois que le tiers de ces emplois régionaux, Mulhouse pesant un peu plus du tiers des sites logistiques du département. L'agglomération de Mulhouse est un pôle régional logistique secondaire avec Saint - Louis et Colmar et après Strasbourg.

Il faut noter le dynamisme du site secondaire de proximité immédiate à Colmar et surtout le poids du « cluster » économique transport/logistique de Bâle (40% des importations suisse, 35% des exportations en tonnage, 54% des transits entrants et 34% des transits sortants de Suisse, présence de quelques grandes entreprises et d'organisations internationales ferroviaires) influant fortement dans la répartition locale des activités.

Des possibilités d'évolution sont envisageables (options d'aménagements en multimodal compte tenu de la saturation des pôles de Strasbourg et Bâle, extension et aménagement des zones d'accueil et de transit pour les transports routiers sur l'autoport et Ottmarsheim, aménagements des zones logistiques en lien avec la tendance lourde d'externalisation des fonctions logistiques constatée pour l'industrie et le commerce...) ; ces possibilités impliquent des décisions structurantes pour l'avenir et sont à replacer dans le contexte local d'horizon industriel à évolution incertaine et d'évolution modérée de la grande distribution.

A court terme 70% du trafic portuaire d'Ottmarsheim dépend déjà du constructeur automobile et celui-ci développe ses activités et a besoin d'espaces aménagés supplémentaires.

Le grand Mulhouse présente un indice faible de spécificité par rapport à la Région, contrairement à la partie nord est du Pays, et peut donc se caractériser comme un « sous Hub » qui prend de l'importance malgré des difficultés relatives d'aménagements fonciers.

Il est donc un site où sont rationalisés les flux de toutes provenances pour alimenter des connexions principales (fret camionné vers Roissy, Lyon, Rotterdam....) et des connexions en élaboration liées à l'Europe de l'Est et du Sud.

Les développements quantitatifs d'emplois directement liés au secteur ne paraissent pas directement majeurs mais les disponibilités en compétences nécessaires sont par contre importantes pour permettre le maintien des activités industrielles et commerciales existantes, voire comme condition principale d'un développement exogène.

Ces compétences devraient connaître des évolutions qualitatives significatives compte tenu en particulier de la tendance à l'externalisation des fonctions logistiques des entreprises qui devrait se poursuivre (25 à 30% des fonctions logistiques sont estimées « externalisables » : transport d'abord, puis entreposage, extension à la gestion de l'information, à la maintenance, aux opérations de fin de chaîne et ce même pour des secteurs comme la grande distribution qui conservent encore une approche domestique de ces traitements).

Des demandes de compétences sont récurrentes (ainsi pour les transports : compétences de conducteurs courtes et moyennes distance, la longue distance étant déjà captée par les transporteurs d'Europe de l'Est) mais l'enjeu emploi principal paraît davantage dépendre de la capacité à anticiper des métiers et fonctions en progression : gestion des stocks, préparation de commandes, emballages, petit montage, conditionnement voire administration des ventes/facturation, gestion information clients....

Des hypothèses permettent une estimation à 10 ans de création nette de 1000 à 1500 emplois.

La persistance de métiers en tension pour le secteur serait ainsi pénalisante, comme la non-exploitation des opportunités d'évolutions des compétences induites par les évolutions qualitatives attendues.

6- la santé

Fortement marquée par l'emploi public et associatif le secteur est dominé par de grandes structures (Centre hospitalier de Mulhouse, A.P.A...) et la demande d'emploi se concentre sur deux types de métiers : intervenants auprès des enfants et aides à domicile (près de 60% de la demande du secteur).

Les structurations engagées de l'hôpital public en « pôles » (plan hôpital 2007) ne devraient pas générer d'effet emploi direct mais surtout susciter un besoin d'accompagnement par formations courtes d'adaptation - que le secteur assure généralement en liaison avec le collecteur spécifique régional et en mobilisant fréquemment des prestataires locaux.

Les départs de salariés âgés au cours des 5 prochaines années devraient être compensés par le flux assuré par les Instituts de formation pour les personnels soignants.

Des possibilités d'emploi supplémentaires apparaissent toutefois, mais très limitées quantitativement (catégories d'aides soignantes, personnels techniques et personnels nécessaires au projet d'accueil pour les traumatisés crâniens du Centre hospitalier local).

Des goulots d'étranglement spécifiques offre / besoin de compétences, quantitativement modestes, existent en particulier pour des catégories de techniciens (manipulateurs radiologie) ; la construction de filières de formation, à possible vocation nationale, pourrait être envisagée à partir des potentiels de l'appareil de formation local.

L'enjeu principal en termes de développement réside certainement dans la capacité d'appuyer ou non les vecteurs de spécialité du Centre hospitalier et notamment ceux liés au traitement des insuffisances coronariennes, à l'hématologie, à la radiothérapie.

Deuxième Centre hospitalier de France, l'établissement de Mulhouse représente un potentiel d'activité directe ou indirecte notamment par ses politiques d'achat de fournitures à l'échelon national, voire européen, aujourd'hui trop peu lié à l'environnement de proximité.

7- la construction et les grands projets urbains structurants

5^{ème} employeur local le secteur de la construction connaît une évolution satisfaisante depuis plusieurs années et il paraît encore créateur d'emplois à court terme.

Il est toutefois impacté négativement par la diminution sensible des travaux liés à la construction de bâtiments professionnels (moins 6% à moins 30% selon les secteurs en données glissantes sur 12 mois) et, depuis peu, à celle des travaux de rénovation/réhabilitation.

Les projets engagés ou projetés d'aménagement (tram train, Fonderie, centre urbain Porte Jeune, rénovation gare centrale, projets d'aménagements de sites logistique - Bantzenheim, Autoport de Sausheim, Port Ile Napoléon -, raccordements TGV, transformation de sites miniers...) semblent de nature à compenser globalement la perte d'activité à terme, voire à permettre un effet positif, sans doute plus orienté vers les métiers des travaux publics.

Outre les effets emplois escomptés ces grands projets d'infrastructures offrent des possibilités significatives d'emplois d'insertion, notamment par le jeu des clauses mettant en jeu l'article 14 du Code des marchés publics (clauses dites de « promotion et d'insertion professionnelle pour des publics en difficulté »).

Les potentiels d'emploi représentés par ces clauses sont par ailleurs manifestement sous utilisés et tous les types d'appels d'offre publics pourraient être concernés (contrats de prestation de services comme chantiers de réhabilitation) ; un recours plus systématique par les donneurs d'ordre importants que sont les collectivités territoriales locales et les bailleurs sociaux, devrait générer plusieurs centaines d'emploi sur le court et moyen terme.

Toutefois le montant du marché doit être significatif pour amortir les coûts induits de l'accompagnement et la pérennité de ces emplois reste relative (impératifs de parcours de formation qualifiante et de mobilité géographique nécessaire dans le secteur construction).

L'offre de formation locale sous estime certainement les possibilités induites par ces chantiers de moyen terme (ainsi à titre d'exemple l'opportunité inexploitée de création de filières formation de conducteurs d'engins de chantiers...).

8- le tourisme, la restauration, l'hôtellerie

7^{ème} activité en nombre d'emplois sur les 15 premières du Pays, il n'est généralement pas caractérisé comme facteur important du développement stratégique local.

Les spécificités de la Région mulhousienne dans ce domaine (offre muséographique, tourisme d'affaires, possibilités de coopération transfrontalière, possibilités de coopérations dans le réseau de Villes Rhin-Sud, pontage avec Belfort et Montbéliard, contribution à l'affirmation d'une « image » pour le Pays), s'ajoutent au potentiel d'emploi constaté et justifieraient un appui plus marqué aux difficultés récurrentes de recrutement du secteur (on peut rappeler l'initiative régionale récente de dispositions d'aides financières pour rapprocher les demandeurs d'emploi de ces métiers, même si l'on peut être réservé sur la logique du dispositif choisi).

La persistance de métiers en tension dans le secteur hôtellerie/restauration doit donc être vraiment prise en compte comme facteur négatif pour le développement local.

9- le commerce de grande distribution

La Région de Mulhouse est la 1^o région commerçante du département (plus de la moitié des surfaces de 300 m², une tendance à l'augmentation, la première place également pour les surfaces de commerces de-300 m²).

Les aires de chalandise du commerce, notamment alimentaire, vont au-delà du périmètre Pays propre, mais le marché n'est pas extensible à l'infini et la corrélation avec les dépenses d'équipement et d'alimentation des ménages, les variations de pouvoirs d'achat, les taux d'épargne, indiquent un tassement significatif des possibilités de développement et un effet de vase communicant avec le petit commerce de proximité.

L'évolution des revenus pour Mulhouse n'est ainsi pas favorable (moins 4% en 10 ans), contrairement aux évolutions positives enregistrées pour l'unité urbaine et hors unité urbaine.

Le secteur reste pourvoyeur d'emplois, est ouvert à l'insertion, mais présente également des métiers en tension récurrente.

Son évolution ne peut être dissociée de celle du commerce de proximité qui, faute de spécificité et de spécialisations produits et/ou qualité - notamment pour la Ville centre - subit directement des effets de vase communicants dans ce contexte de progression faible, voire de régression, du revenu local disponible.

(le nombre de ces petits commerces a baissé d'un tiers depuis 10 ans, tous les secteurs étant touchés).

Les perspectives d'emploi ne peuvent ignorer les risques précités liés aux évolutions du « hard discount » et, plus directement préoccupantes, celles liées aux évolutions d'organisation (suppression possible à moyen terme des postes de caisse par dispositifs automatisés d'enregistrement...).

10- le textile

Confronté à une hémorragie de ses emplois depuis 20 ans (moins 80% des emplois), l'ouverture des marchés en 2005 devrait encore réduire son poids devenu très relatif (6, 1% de l'emploi alsacien).

Pour la zone d'emploi de Mulhouse le secteur ne représente plus que 1,2% des emplois.

Le secteur est en outre constitué de PME/PMI qui occupent plus de 90% des salariés du secteur et qui n'ont pas toujours les capacités propres d'investissement, de recherche développement, d'approche de nouveaux marchés.

Toutefois les entreprises du sud du Haut Rhin relèvent du secteur « textile » proprement dit (textiles techniques, non tissés, ennoblissement, tissus d'ameublement..) et non de l'habillement ; elles sont liées aux filières locales porteuses (automobile, bâtiment, environnement, agroalimentaire...)

Les enjeux de maintien d'activité passent d'abord par la recherche qualité, le développement de services intégrés, la coopération avec les centres techniques.

Les effets emplois/compétences pour le secteur sont à rapporter à son poids devenu quantitativement très faible dans l'activité locale.

Sa technicité produits / qualifications / recherche demeure toutefois significative pour des filières locales stratégiques - et d'abord l'automobile.

Les perspectives emploi ne sont qu'indirectes et l'avenir du secteur ne peut se lire qu'en complément de spécialité de pôles d'activités majeurs.

De ce point de vue l'image « historique » du textile représente certainement un atout à valoriser (design, musées, contributions en produits de haute technicité...) pour maintenir et développer une offre de compétences locales pointues.

11- la chimie

Le secteur confirme une tendance au repli avec la baisse des prescriptions et la montée des médicaments génériques, une chimie de base à technologies basiques pouvant favoriser les délocalisations, les contraintes des normes environnementales pesant sur les coûts, dans un contexte national d'érosion des effectifs de moins 5% par an depuis 6 ans.

L'effritement de l'emploi local s'est accéléré depuis 2 ans.

Les orientations de la commission de Bruxelles et notamment les normalisations induites par la politique de santé dite « REACH » pourraient accélérer l'intérêt (l'impératif ?) des délocalisations hors Europe pour les entreprises du secteur ; les délais d'autorisations administratives d'exploitation en France (délais plus de 3 fois supérieurs par rapport à l'Allemagne ou à l'Italie par exemple), comme les contraintes environnementales en général, pèsent également pour favoriser des orientations stratégiques extra locales.

Même les activités de recherche et développement devraient être aspirées par le déplacement des sites de production (Etats Unis du Nord Est en particulier).

Le déficit de voies d'eau appropriées (liaison grand gabarit) et d'aménagements portuaires nécessaires est également un facteur négatif comme les insuffisances fonctionnelles du fret ferroviaire ; là encore l'enjeu des communications terrestres est réaffirmé.

L'optimisation des possibilités de logistique, en complémentarité des installations bâloises, reste un impératif pour la localisation de cette activité.

La parachimie (applications et produits dérivés) est moins concernée mais implique d'autres métiers et d'autres compétences ; elle est par ailleurs peu présente dans le département.

On peut faire l'hypothèse d'une stagnation, voire d'une régression, des emplois certains à court et moyen terme ; mais les grands établissements locaux ne devraient sans doute pas subir de diminutions drastiques de leurs effectifs pour des raisons diverses (part relativement faible des coûts de main d'œuvre dans la fabrication - notamment en chimie fine - services spécialisés aux unités de fabrication en entretien/maintenance très performants localement, disponibilité de la main d'œuvre locale jeune alors que ses homologues en Suisse et Allemagne ne considèrent pas la chimie comme un secteur d'emploi attractif, coûts induits par la dépollution des sites éventuellement fermés, effet « cluster » positif de la constellation chimie locale et transnationale...).

Les emplois de substitutions sont à rechercher dans les secteurs connexes qui peuvent utiliser les compétences professionnelles de base de la chimie (pharmacie, filière biotechnologies, voire agroalimentaire, brasseries...).

Ils sont à trouver essentiellement pour les emplois de production (plus de 40% des emplois de la chimie locale dont près de 30% a moins de 30 ans) mais aussi pour les postes du secteur liés à la sécurité, à la qualité, à l'environnement, et pouvant fonder une offre de compétences locale, voire des créations d'activités externalisées, dans un contexte de spécialisation territoriale.

Pour un poids local direct très proche de celui du textile - mais beaucoup plus conséquent à l'échelle de la zone d'emploi (*ZE) - le secteur devrait donc être confronté à court et moyen terme à des restructurations, dans un contexte de délocalisation à plus long terme.

Les demandes à l'appareil de formation local enregistrent déjà cette tendance (formations différées de conducteurs de machines automatisées) ; toutefois l'appareil de formation local dédié (AFPA, plate forme du lycée Lavoisier) ne devrait pas être trop affecté dans l'immédiat malgré un recentrage des formations des grandes entreprises du secteur sur la Région Rhône Alpes où se sont constitués les plateaux techniques nécessaires.

12- les activités financières

(définies comme le regroupement de l'intermédiation financière - banque, sociétés de crédit, organismes de placement -, l'assurance, les services auxiliaires) pèsent près de 1,6% de l'emploi total du Pays, soit la 15^{ème} activité par ordre d'importance.

Elles connaissent des évolutions emploi contrastées liées aux concentrations, notamment dans l'intermédiation financière.

Les concentrations bancaires programmées pourraient paradoxalement permettre des créations nettes d'emploi pour les réseaux choisissant une stratégie renforcée de multiplication de réseaux d'agence et de maillage territorial plus fin; la concentration régionale, voire interrégionale des sièges, paraissant par contre inéluctable et ne pouvant pas profiter à Mulhouse en tout état de cause.

< un seul acteur bancaire est en position très dominante au plan local (emplois et crédits)

Les réseaux semblent disposer d'une autonomie de décisions pour le financement de l'économie locale, compte tenu notamment de la part des crédits orientés vers l'industrie (estimation de 4/5 des décisions de financement régionales) et de la part de marché relativement faible des banques nationales pour les acteurs locaux.

L'importance emploi du secteur est évidemment plus liée à son intervention dans le financement des activités de proximité qu'à ses emplois propres – très significatifs par ailleurs.

Sans qu'il soit besoin de développer ici il faut rappeler que la profession bancaire régionale classe la Région de Mulhouse en zone à faible potentiel, ce qui ne l'incitera pas à y développer ses réseaux, ni à s'engager sur des financements à risques.

Le pôle assurances est par contre caractéristique d'un réel dynamisme régional et local.

Le niveau moyen des qualifications qui y sont requises augmente dans un paysage démographique de concentration, de tranches d'âges à renouveler et des possibilités d'emploi existent mais qui supposent la création de filières de formation locales adaptées et ciblées.

13- la recherche/développement

Secteur reposant essentiellement sur la qualité de la ressource humaine, il se répartit à parts sensiblement égales entre recherche privée et recherche publique.

La place régionale reste modeste (13^{ème} rang de la recherche privée en part de dépenses et une recherche publique au 8^{ème} rang en part de dépenses).

Les insuffisances ont été rappelées, notamment par rapport aux activités locales structurantes, mais des opportunités réelles existent qui restent inexploitées.

A titre d'exemples :

< externalisation recherchée de la R & D par les majors de la chimie et de la pharmacie bâloise (ainsi Novartis qui consacre 18% de son chiffre d'affaire à la recherche est-il engagé dans une politique de sous - traitance partielle de ses activités de recherche pour des raisons diverses : meilleure réactivité, lourdeurs administratives internes, limitation de risques, diversifications..)

< environnement du tissu de Pme qui par regroupements thématiques pourrait être moteur pour de la recherche privée ; la recherche publique devrait pouvoir répondre également à ces demandes à condition d'en faire un axe choisi de développement et d'améliorer ses capacités d'adaptation et de réactivité.

< mise à disposition de laboratoires - relais nécessaires dans le cadre d'une politique de l'innovation technologique orientée vers la création d'activités/ produits innovants

< développement de la recherche publique consacrée à des thèmes sociétaux et sociologiques pour valoriser les réalisations locales (ainsi le quart estimé de la recherche publique pour l'Alsace et la Franche Comté travaille - il sur le thème des déplacements, de l'organisation des flux, de la mobilité, de l'optimisation des temps ; le potentiel représenté par ces compétences et recherches pour valoriser les impacts

des grands travaux n'est pas utilisé localement - tram/train en particulier – contrairement à Belfort par exemple pour les études et recherches produites autour des thématiques « temps et transports terrestres ».

14- l'exemple des biotechnologies

La proximité immédiate de l'agglomération bâloise, de ses 38 000 salariés travaillant dans les sièges sociaux et les laboratoires de recherche de très grands groupes dans les domaines de la santé humaine, de l'agrobiologie, de l'environnement, devrait favoriser et polariser des activités induites au niveau local.

(la CAMSA a adhéré au réseau Alsace bio valley visant à la promotion du territoire mulhousien comme lieu d'accueil d'entreprises à vocation biotechnologiques : 8 projets d'implantation existent et une réalisation importante est en cours).

Malgré des réussites les atouts disponibles du Pays pour se raccrocher à ce pôle d'activités restent faibles ou inexploités.

Encore faut-il relativiser les possibilités d'emplois induits par la proximité géographique directe (on peut ainsi rappeler que 2 étapes seulement sur 15 des processus de fabrication de l'industrie pharmaceutique relèvent de la biologie et 13 pour la chimie; la biochimie exemple demeure un mot dont les applications industrielles ne sont pas lisibles à moyen terme...)

Un ciblage par spécialités/produits, des partenariats spécialisés en recherche et développement, des moyens d'appui beaucoup plus importants en prospective et réseaux seront indispensables à l'exploitation de ces potentiels d'activité.

Les commentaires : préparer demain

Les évolutions sectorielles sont marquées et dessinent un paysage pour demain différent de celui d'hier :

<importance vitale de l'industrie automobile et de son environnement de sous traitants, de son rôle structurant comme filière pour des secteurs et produits connexes (textiles techniques, technologies produits environnement, recherche et développement...) comme pour l'image et la « lisibilité » même du Pays à l'échelle européenne...>

< création d'emplois induits par les activités liées au positionnement géographique (logistique, transports)>

< rôle de Pme créatrices, notamment dans les services marchands, les TIC>

...autant d'évolutions qui contrastent avec la « culture emploi » locale, encore marquée par de grandes entreprises industrielles et des secteurs d'activité historiques.

II) Une stratégie plurielle, des actions diversifiées

Les chances et risques des perspectives contrastées d'évolutions sectorielles, le déclin d'activités traditionnelles structurantes, l'émergence de nouveaux défis et de nouveaux horizons géographiques caractérisent donc un moment important de l'évolution du territoire.

L'analyse croisée des indicateurs, et données précédents - thématiques comme sectoriels - permet de caractériser les évolutions emplois probables.

Il faut souligner que malgré les points forts identifiables, les opportunités et initiatives réelles, des risques réels de décrochement économique et social, voire de déclin absolu, existent pour le territoire.

Aux points forts historiques, à une image de locale identifiée d'industries et d'entreprises performantes, de compétences adaptées et motivées, se substituent aujourd'hui une image locale floue, des évolutions de l'emploi inquiétantes, des compétences parfois inadaptées, les choix particuliers et dispersés des acteurs locaux.

Plus significativement encore nombre de décideurs rencontrés - acteurs socioéconomiques, institutionnels, élus - paraissent divisés sur les orientations, hésitants sur les mesures à engager, marqués par des concurrences internes.

Les actions à conduire pour le Pays de la Région de Mulhouse devront tout au contraire privilégier les coopérations les plus larges, des choix de priorités fortes, pour que le territoire reste visible et lisible dans un environnement complexe.

Le Pays est confronté à des choix majeurs qui engagent pour les années futures le devenir de ses activités et de ses emplois, dans un contexte subi d'évolutions rapides, européennes et internationales

Les constats et analyses précités indiquent les options ouvertes

Depuis 2001 les implantations d'entreprises étrangères significatives se sont tariées et le mouvement ne devrait pas s'inverser.

Le développement de l'emploi devient donc d'abord endogène et dépend d'acteurs locaux qu'il convient d'appuyer.

Mais le Pays n'est pas actuellement une structure opérationnelle majeure du développement économique ; les acteurs privés et les structures socioéconomiques, les institutionnels publics spécialisés occupent ce terrain.

Il doit donc promouvoir son rôle et apporter une réelle valeur ajoutée dans une dimension de coordination, d'animation, de communication, avec et pour les acteurs économiques locaux, dans un environnement institutionnel régional comme interrégional.

Il devrait donc agir dans une logique d'appel à projets beaucoup plus que d'aménagement et ceux-ci impliqueront de s'appuyer sur

- < *les potentiels économiques locaux réels et validés par les acteurs*
- < *des volontés et capacités partenariales identifiées*
- < *quelques grands projets d'action fédérateurs et structurants*
- < *un positionnement pertinent dans la politique d'animation régionale des territoires comme des partenariats extra-régionaux diversifiés par rapport à l'échelle des projets*
- < *des choix et la définition de priorités, la concentration de moyens et non le saupoudrage pour peser sur des évolutions socioéconomiques*

En outre l'ampleur des mutations et restructurations - en cours ou futures - imposent un accompagnement social de celles ci pour éviter des situations d'exclusion professionnelle dont le niveau devient préoccupant.

Dans ce souci double d'actions d'aide au développement et d'accompagnement des mutations, les actions du Pays pourraient se décliner doublement en actions sectorielles ou transverses, déclinées en mesures et en quelques projets structurants pouvant susciter l'adhésion d'acteurs locaux.

1) Accompagner quatre secteurs clés pour l'emploi de demain :

La tertiarisation des emplois ne doit pas faire oublier l'enjeu majeur que représente le maintien et le développement d'une activité industrielle performante, créatrice de richesses, enracinée dans le patrimoine local.

Axe1 :

**La diversification
et le développement
d'un tissu de PME/PMI
qui dépendent
d'abord de
l'automobile.**

Toute régression d'activité dans ce secteur serait lourde de conséquences.

Ce secteur est par ailleurs aujourd'hui le seul pôle de compétence local pouvant être défini comme pôle d'excellence, voire comme pôle de compétitivité mondial.

Son ancrage, sa diversification, son développement conditionnent directement ou indirectement près d'un emploi local sur 4.

En ce sens l'inscription du pôle d'activité Mulhouse/Montbéliard dans la démarche de labellisation (« pôles de compétitivité ») initiée nationalement a toute son importance et devra prendre en compte la dimension locale économique réelle, soit au minimum l'espace interrégional Alsace Sud et Franche Comté Nord.

Mais il ne s'agit pas pour le Pays d'aider directement un constructeur - dont l'échelle des besoins n'est pas souvent la sienne- mais bien de contribuer à développer et conforter les activités locales que ce constructeur génère pour accroître des potentialités, réduire les risques d'évolutions négatives par la diversification produits/clients, impulser des fonctionnements de réseaux, faciliter des coopérations

Sécuriser cette part importante de l'activité locale et s'appuyer sur ses potentiels est un impératif prioritaire pour l'action du Pays.

Des mesures nécessaires :

< renforcement du tissu d'entreprises sous traitantes :

(aide à la diversification d'activités, dispositifs de veille technique, appui aux transferts technologiques, à la promotion des produits, à la recherche de partenariats commerciaux, à la communication professionnelle, à la mise en réseaux interrégionaux, internationaux...)

< orientation d'orientation de capacités de recherche et développement publiques vers ces sous traitants, notamment à partir de l'UHA

*< actions aidées de développement partenarial de Pme en recherche privée thématique pour les sous traitants
(ex : financement partagé de thèses...)*

*< construction des filières compétences nécessaires manquantes en formation initiale comme continue
(métiers spécialisés de tous niveaux pour le constructeur, les équipementiers, les sous traitants..)*

< systèmes d'observation et de veille en données produits/techniques

< amélioration des conditions générales d'accueil pour les entreprises du secteur (lieux d'implantations, équipements collectifs de proximité, dessertes, environnement et cadre de vie..)

*< politique de promotion et d'image du territoire par la valorisation d'activités/produits locaux liés à l'automobile et à valeur « environnement », « technologies de pointe »
(moteurs propres, filtres à particules, élimination de gaz nocifs pour l'environnement de matériels de climatisation des véhicules...)*

< politique coordonnée de préservation de potentiels de développement pour les opérateurs du secteur - infrastructures et disponibilités foncières

*< plus généralement conduite d'actions de communication du Pays autour de son patrimoine passé, présent et futur structurées par l'automobile :
(à l'opposé de l'image réductrice des usines « tournevis » valorisation des techniques et technologies futures du déplacement routier, mobilisation de la muséographie, valorisation des réalisations innovantes transports, - particulièrement celles liées aux technologies innovantes de la préservation de l'environnement, du design, aux implications sociétales des moyens de transport...)*

↳ **Un projet structurant :**

Mise en place d'une Structure Ressources pour les Pme du secteur en capacité d'intervenir dans trois directions :

- la diversification des donneurs d'ordre et des produits,
- l'élargissement des familles de fabrications locales à des produits connexes (spatial, ferroviaire, électro ménager...)
- l'animation d'une politique de communication professionnelle européenne, voire internationale.

Le réseau consulaire, et d'abord la CCI de Mulhouse, le réseau Astrid, le Technopôle, comme les organismes de développement économique départementaux devraient être les acteurs pivot de cette structure .

Axe 2 :

L'exportation des savoir-faire acquis dans les industries traditionnelles (chimie, textile, mécanique...)

Les savoir-faire acquis dans et pour ces industries traditionnelles sont considérables : maintenance, préservation de l'environnement, démarches qualité, sécurité, gestion de production, pour n'en citer que quelques-uns, sont des domaines d'excellence des opérateurs locaux et sont potentiellement transférables dans les pays en voie d'industrialisation ou de développement industriel, en particulier en Europe de l'Est.

Ces compétences liées à des activités industrielles locales traditionnelles souvent déclinantes restent innovantes dans d'autres régions européennes, voire mondiales.

Non compétitives aujourd'hui ou demain pour la production directe des entreprises locales et leur environnement de prestataires divers (conseil, ingénierie, formation, maintenance, services divers, management...) représentent par contre un savoir technique et industriel disponible qui devra s'exporter

Des mesures nécessaires :

<<création de systèmes d'information sur les marchés européens ouverts

<recensement d'entreprises candidates, de savoir-faire techniques, technologiques, industriels locaux exportables

<dispositifs de formation spécifiques

<constitution d'équipes mixtes conseil/opérationnel

<mobilisation des centres de ressources nécessaires (Région et interrégional)

< aides ciblées à des politiques de communication et de prospection commerciale

↳ **Un projet structurant :**

La création d'un Centre de transfert technique et industriel, à vocation européenne, combinant le conseil, l'ingénierie, l'appui opérationnel, dans ces domaines pourrait structurer ces actions.

Il offrirait en outre des possibilités de reconversion complémentaire pour des cas de restructuration, par l'emploi possible des ressources humaines rendues disponibles.

Les partenaires locaux potentiels autour de la structure consulaire (CCI), qui pourrait être le porteur de projet sont nombreux : branches professionnelles intéressées, organismes de développement économique, prestataires divers, organismes de formation, entreprises, centres de ressources techniques et technologiques, cellule de valorisation de l'UHA...

Axe 3 :

Transport et logistique

Les opérateurs de transport comme les chargeurs tendent à la massification des flux qui valorisent les sites embranchés route, rail, voie d'eau et les sites relais se multiplient.

Les évolutions lourdes possibles sont fortement dépendantes des évolutions des activités industrielles, de la stratégie des compagnies maritimes, des choix de groupes industriels, mais le positionnement logistique de Mulhouse au sein de la Région du Rhin supérieur offre des possibilités endogènes.

Parallèlement les opérations logistiques se diversifient et le besoin de compétences induites s'enrichit.

A partir du positionnement favorable du territoire il s'agit donc de « prendre de la place » en logistique européenne, interrégionale, régionale.

Des mesures liées à l'externalisation des opérations de logistique,

< formations spécifiques couvrant l'éventail des métiers de la logistique

< formations permettant d'offrir des prestations sur les sites même et à valeur ajoutée particulière (préparation de commandes, emballage, étiquetage, finition de production forts consommateurs d'emplois induits...)

< formations spécifiques pour la grande distribution très présente (Super U, Décathlon)

Des mesures pour bénéficier de retombées des flux de fret autoroutier

< aménagement d'aires de repos et de transit

< aménagement d'aires logistiques complémentaires

↳ **Un projet structurant**

L'aménagement de l'ancienne plate-forme douanière sur le territoire de la Communauté de Communes Porte de France Rhin sud pour implanter des activités et des services liés au trafic autoroutier marchandises (restauration, aires de repos, prolongations éventuelles par l'offre de services d'entreprises liées au mode routier..) peut concrétiser des mesures de ce type.

Outre les emplois induits directement, la valorisation de l'axe autoroutier est ouest et de son raccordement à l'axe nord sud reste un élément important de la communication du Pays pour lequel l'EPCI Portes de France devrait être l'acteur majeur.

Des services annexes sont envisageables (pépinière d'entreprise dédiée à ces activités connexes).

Axe 4 :

Le commerce

La grande distribution doit rester un secteur d'activité porteur d'emploi malgré les à coups qu'elle peut subir et notamment des risques d'évolutions organisationnelles réductrices d'emploi à terme moyen

Malgré ses difficultés et les concurrences de grandes surfaces, le commerce de proximité demeure essentiel comme facteur d'équilibre et d'attractivité locale

Il pourrait s'inscrire également dans des actions collectives vecteurs d'une image locale et bénéficier de retombées significatives : l'histoire montre les foires comme facteurs majeurs du développement territorial et Mulhouse demeure d'abord une voie de communication, d'échanges, une aire de cultures diverses, conformément à son passé historique rhénan.

L'exemple du voisin bâlois montre les enjeux économiques directs, les retombées d'activité induites par une promotion territoriale construite à partir de ce type d'évènements (Messe, salons professionnels et de commerce d'art de niveau mondial...)

Outre leur importance emploi directe ces activités peuvent offrir des perspectives pour l'emploi en insertion professionnelle, l'accès au premier emploi de personnels peu qualifiés.

Des mesures diverses :

< une véritable politique de communication pour le Pays à partir d'évènements commerciaux supports de salons professionnels, braderies.... associant des dimensions plus larges de manifestations culturelles, sportives...

< le développement du concept d'activités globales localisées, lié à des types de produits (ex : Cité de l'habitat, Cités des loisirs ...)

↳ **Un projet structurant**

Le développement local réussi d'une enseigne d'équipement sportif dans le périmètre du bassin potassique (créateur de plus de 300 emplois sur place, principal centre de démonstration d'équipements sportifs pour l'Europe de la marque, centre de distribution des produits vers le grand Est, l'Allemagne, l'Europe centrale), lui permet d'envisager l'extension sur place en concept global « extérieur et loisirs »: activités liées aux loisirs, restauration spécifique, hôtellerie...

La décentralisation d'actions de formation de son « Université des métiers » et leur démultiplication (Villeneuve d'Ascq) pourrait être envisagée.

L'acteur privé et l'EPCI compétent sont des acteurs pivot pour un tel projet qui pourrait être transposé sur d'autres zones commerciales et pour des produits divers..

2) Développer deux axes d'action transversaux:

Axe 1 :

Optimiser la ressource humaine du territoire

Facteur déterminant de la richesse locale il implique un développement structuré et cohérent:

Le desserrement de la contrainte démographique est certainement un facteur positif à l'échelle locale, s'il l'est beaucoup moins à l'échelle nationale (croissance des charges des retraités, risques de perte de créativité...).

Mais les besoins quantitatifs et qualitatifs de compétences devront d'autant plus être satisfaits, sous peine de pénuries absolues, de déqualifications relatives de la main d'oeuvre, dans un environnement très évolutif où des secteurs d'activités importants du territoire pourraient être affectés par des manques de disponibilité main d'oeuvre.

Les choix d'investissement et de localisation d'activité peuvent être affectés par ces pénuries récurrentes de compétences disponibles, à tous niveaux.

La concurrence interne même entre opérateurs économiques en période de développement général ou sectoriel nuit aux entreprises considérées comme les moins attractives (quand le constructeur automobile embauche massivement les Pme connaissent un marché du travail asséché...)

Il s'agit donc de prévoir des besoins quantitatifs et qualitatifs adaptés, de répondre à des déficits ponctuels, de structurer les filières compétences déficitaires, en particulier par rapport aux métiers de l'automobile.

Enfin l'importance des situations de non-emploi, voire d'exclusion professionnelle, justifie des mesures importantes spécifiques pour permettre la résorption des situations de chômage.

Au-delà des réponses classiques, notamment des filières formation, la recherche de solutions nouvelles pour satisfaire des besoins de compétences, notamment à partir du vivier de compétences disponibles - demandeurs d'emploi, accès au premier emploi - devient un enjeu du développement local.

2.1.1 Des mesures pour anticiper les besoins de compétences quantitatifs et qualitatifs :

< création d'une structure de gestion prévisionnelle des compétences à l'échelon transfrontalier

< dispositifs de veille métiers et savoirs liés aux évolutions technologies/produits/marchés identifiées d'intérêt majeur pour le territoire

< dispositifs d'appui aux Pme pour la gestion de leurs évolutions internes de compétences (politique et parcours de formation, politiques de gestion prévisionnelle des ressources humaines, ...)

< diagnostics d'appui « ressource humaine » à la reprise d'activités de Pme (transmissions, cessions, reprises...)

↳ Un projet structurant :

La réalisation d'un Observatoire transfrontalier des métiers et compétences doit être l'opportunité de prendre en compte toute la dimension économique de l'emploi local, de densifier les actions communes pour le Réseau de Villes Rhin Sud et son association support, d'élargir les champs de la formation professionnelle par la prise en compte d'une demande élargie.

2.1.2 Des mesures pour pallier les déficits de compétences :

➤ à partir de l'emploi « aidé » :

Les pénuries ponctuelles de compétences sont des obstacles au développement pouvant justifier le développement:

< des actions systématisées de communication et de promotion des métiers et carrières, en lien avec l'appareil de formation initiale pour revaloriser l'image de secteurs, de métiers

< des actions expérimentales d'élargissement des compétences disponibles pour élargir les viviers de ressource humaine disponibles (féminisation des métiers, parcours « découverte » pour l'accès au premier emploi des jeunes, actions interentreprises et groupements d'employeurs, optimisation des reclassements dans le cadre des plans sociaux d'entreprises...)

< des actions ciblées d'aide au recrutement pour les Pme relevant de secteurs d'activité reconnus d'intérêt local majeur (élargissement des aires géographiques, aide technique, mutualisation de la demande et prospection globale...)

< des dispositifs d'aide au recrutement élargis à l'échelle nationale pour pallier le déficit de cadres locaux, pour les Pme d'intérêt stratégique en particulier.

< des actions expérimentales de formations/ adaptation courte aux postes pour des entreprises en expansion, pour les surcroûts d'activité importants

< l'aide au rapprochement des entreprises de l'insertion professionnelle avec les demandes d'entreprises (aide à la structuration de l'offre, à la connaissance de la demande, de l'évolution des activités..)

Parallèlement les évolutions de l'emploi actuelles et futures génèrent des risques permanents de restructurations, de reconversions professionnelles difficiles, des difficultés d'accès au premier emploi, des risques d'exclusion professionnelle permanente.

Une politique coordonnée et des approches diversifiées pour le reclassement, l'aide à l'insertion, qui associe aux opérateurs du marché du travail tous les acteurs locaux, élus et institutionnels, est nécessaire :

< recours systématisé pour les donneurs d'ordre locaux à la clause d'insertion et de promotion dans leurs marchés publics, y compris pour les prestations de services

< développement d'actions expérimentales d'accès à l'emploi basées sur des enchaînements de missions professionnelles accompagnées de modules formation d'adaptation et de validation finale des parcours, en particulier pour de secteurs et métiers en pénurie chronique

Pour l'essentiel des mesures ce type sont déjà conduites sur le territoire mais leur systématisation et leur coordination impliquent un changement d'échelle.

↳ **Deux projets structurants :**

Il s'agit bien de rapprocher le vivier de compétences disponibles - et d'abord celui résultant du non-emploi structurel - des situations de déficit de compétences pour des secteurs d'activité, des métiers.

Les emplois concernés peuvent relever de tout secteur et les niveaux de formation disponible sont généralement bas ; les rapprochements publics/entreprises supposent souvent la mobilisation de dispositifs complexes, inaccessibles à l'entreprise.

-La mise en place d'une structure « chapeau » d'orientation et de coordination, à vocation intersectorielle et interentreprises, à l'échelle du Pays, associant élus, institutionnels, branches professionnelles, groupements d'employeurs, comme les opérateurs que sont les organismes de formation et les entreprises de l'insertion est nécessaire.

La détermination des orientations de formation, d'insertion, de reconversion, le choix des actions, leur ingénierie, la construction de parcours, relèvent en effet d'une logique de complémentarités et de partenariats publics comme privés.

La diversité des dispositifs et leur complexité imposent également cette approche organisée associant tous les partenaires.

Compétente pour le suivi des actions de reclassement et de reconversion professionnelle liées aux restructurations, l'aide à l'accès à l'emploi des publics en difficulté, la gestion des parcours et des mesures d'accompagnement, l'ingénierie de mesures de formation, la validation des acquis, cette « structure » doit être en capacité d'améliorer la cohésion des dispositifs d'aide, les attentes des publics pris en compte pour répondre aux besoins des opérateurs économiques.

Les possibilités offertes par les financements dus pour l'aide à la reconversion des bassins d'emploi par les entreprises supprimant massivement des emplois (article 118 de la loi sur les licenciements économiques,) pourraient élargir les possibilités de cette structure à des actions expérimentales de réactivation économique de bassins d'emploi en difficulté.

Autour des acteurs d'un PLIE dont l'aire correspond déjà à celle du Pays la création d'une « Maison de l'emploi » ou la simple synergie structurée de réseaux et d'opérateurs existants restent des options ouvertes pour répondre au besoin.

-La construction d'actions expérimentales pour les bénéficiaires du revenu minimum d'activité à partir de plates formes d'information et d'orientation est également un projet important à concrétiser

Elles peuvent être positionnées pour les publics concernés en amont de la structure « emploi » précitée pour des parcours construits, voire donner lieu directement à des actions communes.

Les mêmes acteurs locaux seraient impliqués dans cette démarche qui reste de la compétence du Conseil général.

➤ **en développant des approches innovantes de rapprochement offre/demande de compétence**

Les recrutements par parcours construits autour de successions de missions ponctuelles en entreprises pour des publics jeunes permettent déjà de vérifier localement l'intérêt de ces formules d'accès à l'emploi (exemple des formations d'adaptation courtes et spécifiques pour chaque mission, validation possible des acquis, enchaînement de missions, intégration définitive à l'entreprise...).

↳ **Un projet structurant :**

L'action expérimentale menée par un opérateur régional du travail intérimaire et par l'AFPA pourrait être systématisée et développée avec le concours d'acteurs locaux (groupements d'employeurs, branches professionnelles, structures d'insertion...).

2.1.3 Des mesures pour la création d'activités

Le développement endogène du territoire implique une efficacité forte des mécanismes d'appui à la création d'entreprise.

Les mécanismes d'aide existant sur le territoire du Pays sont globalement performants mais ils devront être amplifiés quantitativement et surtout comporter des volets d'appui peu pris en compte mais nécessaires :

< création d'un dispositif d'appui financier (fonds d'investissement, d'amorçage, capital risque..) pour les créateurs d'entreprise reconnues d'intérêt local

< validation du projet stratégique des entreprises Pme/Pmi en cas de reprise ou de création d'activité

< mise à disposition de moyens mutualisés publics pour les créations/développement d'entreprises à valeur ajoutée technologique (laboratoires relais, rôle redéfini de la cellule valorisation de l'UHA, du Technopôle, mise en place d'incubateur pour ces entreprises.),

< structuration de partenariats pour utiliser des potentiels de recherche privés disponibles pour l'aide aux créations d'activités innovantes (grandes entreprises locales, groupes mondiaux localisés à Bâle ...)

<dynamisation des activités de recherche publique appliquée par la prise en compte des besoins des Pme locales (mutualisation de recherches)

< optimisation de structures et de réseaux d'appui existant par l'élargissement de leurs moyens et aires de compétences (Technopôle, réseau Astrid...)

↳ **Trois projets structurants :**

-Projet « graine d'entrepreneurs » pour développer le goût d'entreprendre dès la formation initiale par insertion de modules dans les cursus formation initiale, du bac aux écoles d'ingénieurs.

-Projet d'appui à la création d'entreprise par formations supérieures spécifiques sur plusieurs années (cf. les expériences étrangères de type « Team Academy »)

A ce jour 1 seul projet sur 100 de création d'entreprise appuyé par le Centre d'aide à la création d'entreprise (CEEI de la CCI) vient de l'UHA ;il est fondamental de créer une tendance inverse.

Le Centre de création d'entreprise (CEEI) à Mulhouse - réseau CCI-, l'UHA, le Technopôle, sont des acteurs pivots naturels de projets de ce type.

-Projet de systématisation de « conventions d'affaires » avec les investisseurs privés, complémentaires à l'activité du CEEI, pour drainer des fonds pour des projets de création/développement d'entreprises innovantes, d'entreprises d'intérêt local important.

On n'identifie pas de réseau d'investisseurs privés en Alsace pour des actions de ce type et ce volet d'appui financier particulier est une lacune importante des dispositifs locaux.

« Maison de l'entreprise » structurée ou dynamisation de réseaux et synergie de moyens restent des options ouvertes à ce stade. Elles importent moins que la nécessité de développer le goût d'entreprendre comme ressource majeure du territoire.

Axe 2 :**Promouvoir le développement endogène par mise en commun de moyens**

L'appareil de formation local est certainement un atout majeur pour le territoire compte tenu de son adaptation à l'environnement professionnel et de l'éventail large de qualifications et de niveaux proposés.

Les nouveaux enjeux de la formation professionnelle nécessitent des mises en commun de moyens au niveau territorial et une logique d'investissement partagé : recherche et développement outils/méthodes, redéfinition

de l'offre dans la logique de formation tout au long de la vie, ingénierie pour les demandes individuelles des salariés, équipements de formation à distance, auto formation, matériels et plateaux techniques....

Paradoxalement des matériels, des réseaux des ressources de formateurs restent inutilisés par crainte de concurrence mais aussi par simple ignorance des disponibilités (ainsi de la sous utilisation de matériels de lycées professionnels du département)

Les opérateurs locaux privés comme publics de la formation n'optimisent pas des équipements existants et, de surcroît, les modes de concours publics régionaux ne prennent que marginalement en compte ces investissements nécessaires.

Des améliorations doivent être apportées pour optimiser ces potentiels mais surtout permettre de structurer les appareils de formation locaux en un véritable pôle de spécialité, de contribuer à la création de volumes d'échanges et d'affaires à terme pour le triple échelon national, européen, international.

Des mesures pour le développement de la formation comme pôle d'activité majeur du territoire

<un inventaire des ressources, matériels, compétences et produits principaux disponibles

< un inventaire du développement des nouvelles compétences personnelles comme techniques induites par les emplois émergents

< la définition des investissements communs nécessaires en matériel et « R&D » nécessaire (ingénierie, programmes, méthodes)

<un appui à la promotion des capacités de formation au-delà du territoire (prospection des marchés européens, accompagnement des entreprises locales sur leurs marchés à l'étranger...)

< un appui à la création des filières de formation spécialisées manquantes pour les besoins sectoriels locaux d'importance stratégiques (compétences automobile, logistique, services aux entreprises, métiers liés aux grands travaux. programmés...)

↳ **Un projet structurant :**

La création d'un Centre de ressources partagées pour les organismes de formation locaux, l'appui à leur développement peut être mis à l'ordre du jour.

L'ambition d'exporter les actions de formation à l'échelle européenne, voire mondiale, mais aussi de faire connaître le territoire aux investisseurs de demain, fonde ce projet.

Les porteurs pivots potentiels sont identifiés (notamment CCI, Serfa, lycées techniques, IUT..).

Axe 3 :

valoriser l'espace

Les disponibilités spatiales, les facilités de communication, les infrastructures logistiques sont un des atouts principaux du Pays ; l'optimisation des espaces encore disponibles est une priorité :

Des mesures nécessaires mais des projets à identifier :

< coordination réelle des implantations d'entreprises pour éviter des risques de « mitage », des effets de vase communicant

< coordination et préservation de possibilités d'organisation à terme des transports en multimodal, de possibilités routières supplémentaires, réservation de surfaces indispensables pour des opérateurs économiques futurs d'intérêt stratégique

< cohésion des politiques d'aménagement de zones d'activité par schéma directeur (type d'aménagements d'équipements, spécialisations...) pour améliorer leur attractivité et leur cohésion globale à l'échelle Pays

< réalisation de zones d'activité pilotes à forte attractivité par aménagement d'équipements collectifs de pointe, adaptés aux types d'entreprises ciblées

< réalisation d'aménagements portuaires nécessaires a minima en l'absence de perspectives pour la voie d'eau à grand gabarit

< schémas de complémentarités pour des infrastructures d'accueil des transports routiers dans une perspective d'accroissement à moyen terme du fret

< améliorations ponctuelles de dessertes internes au Pays facilitant les déplacements professionnels, notamment vers la bande rhénane

< politique de requalification de friches industrielles

Mais au-delà des approches structurées, une politique pour l'emploi qui reste attentive aux opportunités :

Que vaudrait une stratégie de long terme sans l'exploitation systématique des opportunités ?

Le Pays de la Région de Mulhouse ne manque pas de porteurs de projets de développement, dans des domaines divers, trop souvent ignorés au profit de stratégies ambitieuses mais théoriques ou de gestions territoriales sans imagination.

Nombre des acteurs rencontrés en ont mentionné, sans qu'il soit besoin de les recenser tous ici :

< emplois potentiels qu'induirait le développement d'activités autour du port fluvial de l'île Napoléon (tourisme, constructions/ réparations, communication à partir d'un transit international),

< création annoncée d'un centre d'affaires Alsace-Corée sur le Parc des Collines,

< création de filières compétences liées aux travaux d'infrastructures des grands projets travaux publics à court et moyen terme...

D'importances très inégales, ces pistes de développement peuvent demain s'avérer des axes structurants du développement local.

Des mesures supplémentaires pour permettre leur détection ?

Outre des points d'appui spécialisés déjà disponibles (Technopôle, CEEI de la Chambre de Commerce et d'industrie...) l'affectation de ressources humaines additionnelles de bon niveau pour la détection de ces « bonnes opportunités », l'appui à leur initialisation, leur pré validation, pourrait être justifiée à l'échelle du Pays.

Il ne s'agit pas de « veille technologique » ou « d'intelligence économique » mais simplement d'optimiser toutes les forces locales, de ne négliger aucune possibilité qui pourrait s'avérer prometteuse.

Les exemples d'autres territoires ne manquent pas dont un développement induit important a résulté d'une création d'activité de hasard.

...et des mesures diversifiées pour concrétiser un concept de développement local convivial :

On peut rappeler que l'attractivité du territoire, l'arrivée de cadres de niveau supérieur sont aussi liés à l'offre et à la qualité de services marchands, essentiels pour l'image de marque du territoire, son attrait global pour des investisseurs, des cadres supérieurs nationaux et internationaux.

Ces services présentent des taux de création d'entreprise six fois plus forts que l'industrie (mais aussi des taux de défaillance élevés).

Ils sont le domaine de l'entreprise individuelle et relèvent souvent de services à forte valeur ajoutée; ils contribuent à irriguer les centres villes par leur souci de proximité avec la population.

L'attraction de fonctions supérieures par la qualité des services résidentiels offerts comme caractéristique d'un mode de vie choisi justifierait des mesures possibles diverses :

< recensement des potentiels et des besoins existants, particulièrement éclatés et variés, aux évolutions diffuses (préoccupations environnementales, diversification des services de santé, développement des services aux entreprises, services de gestion urbaine, de gestion culturelle...)

< formations et professionnalisation pour des métiers émergents (services à la personne âgée en particulier, prise en charge de la petite enfance, services culturels, environnement santé,...)

< dispositifs d'accompagnement d'initiatives concurrentielles comme associatives concrétisant des orientations voulues par un Pays soucieux de qualité environnementale, de qualité de vie, de qualité des loisirs

Les effets emplois indirects induits par ces politiques « d'image » du territoire ne sont généralement pas mesurables ; ils sont par contre certains.

III) En conclusion ...

Mulhouse et son environnement sont aujourd'hui un pôle d'activité économique secondaire dont les acteurs ont compris la nécessité de tourner la page de la mutation des activités traditionnelles mais n'en tirent pas encore toutes les conséquences.

Le Pays est devenu de fait, même si ce constat n'est pas toujours partagé, une aire d'emplois d'abord liés à des services marchands diversifiés, aux technologies de l'information et de la communication, au commerce, tout en conservant une activité industrielle structurante et performante mais liée à un mono produit.

La stratégie pour l'emploi ne peut que s'appuyer sur cette réalité et devra donc utiliser les atouts induits pour assurer la visibilité du Pays de la Région de Mulhouse dans un contexte totalement ouvert et évolutif.

L'emploi local dépendra d'abord de la capacité des acteurs locaux à conserver une attractivité pour des opérateurs économiques et des créateurs d'activités, à leur offrir des compétences adaptées et mobilisables, à accompagner les porteurs de projet

Seul le positionnement sur des créneaux d'excellence réels et la valorisation de différences, d'atouts particuliers, pourront fonder un développement économique générateur d'emploi.

Mais les alliances et partenariats, nécessaires pour réaliser des projets moteurs, pour atteindre les tailles critiques exigées et peser, sont aussi une condition.

Le fonctionnement par projet correspond à une réalité par essence mouvante et à des partenariats à géométrie variable, non calquée sur le découpage administratif et politique régional et local.

Les centres de gravité économique du Pays et les moteurs de son emploi, les partenariats induits, sont déjà significativement déplacés vers la Franche Comté Nord, en zone transfrontalière, mais également partout dans le monde où se développent et travaillent les opérateurs économiques locaux à partir de leurs implantations locales.

C'est en s'inscrivant dans ces courants d'activité économique que le Pays pourra aider les stratégies propres des acteurs locaux et leur apporter un plus.

Il lui revient de définir le niveau de son ambition à partir de priorités et de projets incontestables, seuls capables de mobiliser les acteurs publics et privés, de créer des consensus larges.

Encore faudra - t - il que ces projets s'inscrivent dans une cohérence globale et structurent une identité territoriale.

Animateur, pilote, ensemblier, le Pays de la Région devra centrer ses interventions sur des actions prioritaires permettant de mobiliser des acteurs locaux dans une logique de création d'image, de label, construite à partir de ses capacités endogènes.

Un véritable « label » territorial est donc à réinventer.

S'il s'agit d'instaurer une « gouvernance locale », elle pourrait se légitimer à partir de **5 thèmes principaux**, pour caractériser un projet de développement de l'emploi commun aux acteurs du Pays :

- 1) Paradoxalement, prendre en compte l'accompagnement social du non-emploi (mutations économiques et restructurations, jeunes en recherche du premier emploi, exclus de la vie professionnelle) comme facteur de dynamisation du territoire : il s'agit d'une offre de compétences et d'habiletés inexploitées qui doit être rapprochée de la demande par des approches d'efficacité et de résultat.
- 2) Appuyer résolument le développement des opérateurs, même modestes, pour un développement endogène : artisans et commerçants, candidats à la création d'entreprises, porteurs de projets de tous ordres, PME qui souhaitent se diversifier, communiquer, comprendre et étendre leur environnement professionnel
- 3) Contribuer à l'émergence d'une nouvelle culture industrielle qui valorise pleinement les activités d'avenir, le goût d'entreprendre
- 4) Accompagner ses opérateurs économiques, utiliser leurs courants d'activité nationaux et internationaux pour créer et valoriser une image du Pays à l'échelle européenne et internationale
- 5) Pratiquer une politique imaginative de partenariats publics comme privés à dimension variable (du local au régional, de l'interrégional au transfrontalier, à l'international).

La structuration d'actions au niveau du Pays n'est évidemment ni la seule, ni la plus importante réponse des collectivités territoriales aux enjeux « emploi » qui sont les leurs.

Le niveau du Pays est par contre celui où la volonté de coopération des acteurs les plus divers, - élus, institutionnels, consulaires, entreprises...-, peut se manifester le plus librement, le plus sagement.

Le Pays est donc un lieu d'application privilégié de stratégies globales partagées, de partenariats choisis, dans un environnement de concurrences toujours plus fortes.

En conclusion rappelons quelques-unes des orientations du groupe de travail sur « l'avenir de la politique sociale et l'emploi dans une Union européenne élargie » rendu public par la Commission en mai 2004, susceptibles d'être utilement reprises au niveau local:

« -les stratégies proactives de l'emploi sont une nécessité

-le commerce et l'échange sont au centre de la mondialisation

-les marchés extérieurs offrent une large gamme de nouvelles occasions

-les coordinations des politiques relatives au commerce, à l'industrie, à l'innovation, à l'éducation et à la formation, à l'emploi sont indispensables

-la mise en oeuvre de la formation tout au long de la vie est une priorité

-l'accompagnement des restructurations économiques est une priorité

-l'accès au travail pour les jeunes par offre de compétences correspondantes aux emplois disponibles est une priorité

-l'Europe à 25 implique des changements pour l'emploi en termes de priorités et de complexité. »

Le Pays de la Région de Mulhouse dispose certainement pour s'inscrire dans ces logiques des atouts et compétences nécessaires; il lui reste à les mobiliser.

ANNEXE

Les principaux documents exploités

Etude Samarquande pour le Scot de la Région mulhousienne(transports de marchandises, plates formes multimodales)

Etude INSEE : les services marchands en Alsace

Données générales INSEE

Rapport national des CCI : emploi « les contresens français »

Eudes de l'AURM : l'équipement commercial de la Région mulhousienne
les enjeux haut - rhinois de l'Agglomération trinationale de Bâle
projets pour le SCOT de la Région mulhousienne et diagnostic
territorial
diagnostic du Pays de la Région mulhousienne

Etudes du réseau de villes Rhin sud (AURM, agence d'urbanisme du territoire de Belfort,
agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard)

Evaluation de l'activité 2003 du Plie de la Région de Mulhouse (E2i)

Compte rendu d'activité du Technopôle de Mulhouse

Données appels d'offre formations Région Alsace

Données ANPE 68

Bilan d'activité du SERFA

DRTEFP Alsace : Etat des lieux du secteur Haut - Rhin sud

Charte intercommunale de développement de la Communauté de Communes de l'Espace
rhénan et diagnostic prospectif

Contrat d'agglomération Mulhouse Sud d'Alsace

Région Alsace : Rapport d'orientation sur l'aménagement du territoire en Alsace

Dossiers de la revue « Entre Rhône et Rhin » : la désindustrialisation

Compte rendu du club des entrepreneurs du Pays de la Région de Mulhouse.

Enquête nationale KPMG sur l'offre de services pour les Zones d'activité

Rapport national AFPA sur les technologies clés à l'horizon 2005

Rapport du groupe de haut niveau sur l'avenir de la politique sociale dans une Union européenne élargie

Etude de l'Université Marc Bloch sur les enseignements de l' AFPA Alsace en informatique, automatismes et systèmes de régulation

Diagnostic emploi formation 2004 de l'OREF Alsace

Avis du CESA

Rapport « Perfo Est » sur l'automobile (étude Ernst et Young)

Agenda 21 local

Atlas de la Région mulhousienne (Préfecture, Région et INSEE Alsace)

Etude BMP télécommunications consultants

Etude CRCI Alsace sur l'évolution des industries textiles en Alsace

Notes en cours de finalisation du syndicat de la chimie d'Alsace sur l'évolution sectorielle

Travaux de la Délégation interministérielle à la Ville (groupe Acadie : typologie des sites en rénovation urbaine)

Données INSEE du RP 99 et données complémentaires spécifiques

Les personnes rencontrées¹

Mesdames et Messieurs

la directrice de L'AFPA de Mulhouse

la déléguée générale de l'association Astrid

la responsable emploi de l'entreprise Clemessy

la responsable des dispositifs d'insertion au Conseil Général du haut Rhin

le secrétaire général du syndicat de la chimie d'Alsace

le secrétaire général des entreprises du bâtiment du Haut Rhin

le responsable de la stratégie industrielle pour le Conseil régional d'Alsace

le directeur général de L'AGEFOS Pme d'Alsace

le directeur départemental du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

le directeur de l'agence d'urbanisme de Mulhouse et son collègue responsable du secteur économie

le chargé de mission entreprises du syndicat des entreprises de la métallurgie du Haut Rhin

le responsable du département aménagement du territoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse

le responsable de département d'appui aux entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse

le directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse

le responsable formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse

le président directeur général du cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes A. Schmelz

le directeur du département de formation continue de l'Université de Haute Alsace

le directeur de l'association des villes de l'espace rhénan

le chargé de mission organisation du réseau banque populaire Alsace

le directeur général de l'AGEFOS Pme Alsace

le directeur régional Alsace de l'entreprise Adecco

le directeur général et le directeur commercial de l'entreprise Llerena

le directeur de la communication du site Peugeot Mulhouse

le directeur des ressources humaines du centre hospitalier de Mulhouse

le maire d'Illzach

le maire de Wittelsheim

le président du Plie de la Région mulhousienne

le directeur de l'institut des métiers de l'entreprise Clemessy

le président et le directeur du club des entreprises alsaciennes pour l'insertion (CEPI)

le vice président de la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse

le directeur de la Communauté de Communes Porte de France et son chargé de l'animation territoriale

le directeur de l'école d'ingénieurs de l'Essaim

le directeur du Plie de la Région de Mulhouse

le directeur du Technopôle de Mulhouse

le directeur de la solidarité au Conseil général du Haut Rhin

le président de la Communauté de Communes de l'Île Napoléon et son directeur

le responsable des ressources humaines de l'entreprise Décathlon

Nous tenons à remercier l'ensemble des élus, institutionnels et acteurs de l'économie locale qui ont bien voulu nous rencontrer, participer aux deux groupes² de travail que nous avons animés, répondre au questionnaire, ou faire part de leurs réflexions et propositions dans le cadre de ces deux groupes.

¹ mention par ordre chronologique des entretiens

² « accompagnement des mutations » et « perspectives »

Une stratégie pour l'emploi : quelques questions à l'horizon 2010

Organisation et renouvellement des compétences

	IMPORTANCE			URGENCE		
	très important	assez important	peu important	très urgent	assez urgent	peu urgent
Pour les employeurs locaux pensez vous qu'il soit ... <ul style="list-style-type: none"> • de prévoir et organiser la compensation des départs de leurs salariés âgés par des recrutements poste pour poste de compétences externes ? • par évolution des compétences internes ? • par réorganisation du travail et suppression de postes ? • par externalisation de tâches ? • par évolution des technologies, techniques, process, qu'elles mettent en oeuvre ? • par gestion mutualisée de compétences, notamment par constitution de groupements d'employeurs? 						

Cocher pour chaque question 1 réponse dans la colonne « importance » et 1 réponse dans la colonne « urgence »

Commentaires :

1) de façon générale quelles sont les grandes évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi à attendre à l'horizon 2010 à l'échelle du Pays de la Région de Mulhouse (évolution de compétences, nouvelles activités/nouveaux métiers, créations et suppressions d'emplois, évolutions sectorielles des activités, risques et atouts, autres...)

2) dans ces domaines quels sont les types de mesures/projets que le Pays de la Région de Mulhouse devrait prioritairement accompagner et aider ?

Main d'œuvre et formation

	IMPORTANCE			URGENCE		
	très important	assez important	peu important	très urgent	assez urgent	peu urgent
<p><u>Pour les employeurs locaux pensez vous qu'il soit ...</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • de disposer d'appuis externes à la résolution de difficultés ponctuelles ou récurrentes de recrutement ? • de pouvoir élargir leurs zones géographiques de recrutement ? • ... en particulier pour les poste supérieurs de cadres et d'ingénieurs ? • que l'appareil de formation local intervienne davantage à l'échelle de demandes nationale, internationale ? • de prévoir des adaptations des formations initiales ? (niveaux des formations, programmes des formations, implantations des lieux de formation, pédagogie, supports, autres...)? • de prévoir des adaptations de la formation continue ? (niveaux des formations, programmes des formations, implantation des lieux de formation, pédagogies, autres...)? • de disposer d'appuis en cas de reconversions externes, de restructurations, concernant leur personnel ? • de disposer d'outils de prospective d'évolution des compétences professionnelles requises à moyen terme ? • de s'impliquer davantage dans les actions de retour à l'emploi pour des personnes exclues du marché du travail ? 						

Commentaires :

1) de façon générale quelles sont les grandes évolutions probables, quantitatives et qualitatives, du besoin et de l'offre de compétences à l'horizon 2010 (qualifications, nouvelles activités/nouveaux métiers, autres...)

2) dans ces domaines quels sont les types de mesures/ projets que le Pays de la Région de Mulhouse devrait prioritairement accompagner et aider ?

Prospective et communication

	IMPORTANCE			URGENCE		
	<i>très important</i>	<i>assez important</i>	<i>peu important</i>	<i>très urgent</i>	<i>assez urgent</i>	<i>peu urgent</i>
<p>Pour les employeurs locaux pensez vous qu'il soit ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • de disposer : d'outils de veille économique, d'évolution des marchés? • de supports structurés à la communication et à la promotion de leurs produits et prestations (salons professionnels, autres...)? • d'appui à la constitution de réseaux d'échanges d'informations entre professionnels ? • d'appui à la diversification de leurs clients/fournisseurs? 						

Commentaires :

1) de façon générale quels sont les besoins principaux en communication professionnelle, promotion des activités économiques locales, outils de prospective et de veille économique, qui paraissent nécessaires ?

2) dans ces domaines quels sont les types de mesures/ projets que le Pays de la Région de Mulhouse devrait prioritairement accompagner et aider ?

R & D

	IMPORTANCE			URGENCE		
	<i>très important</i>	<i>assez important</i>	<i>peu important</i>	<i>très urgent</i>	<i>assez urgent</i>	<i>peu urgent</i>
<p>Pour les employeurs locaux pensez vous qu'il soit ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • de bénéficier de plus de dispositifs et structures d'appui à la recherche appliquée, au transfert de technologies ? 						

Commentaires :

1) de façon générale quels sont les besoins principaux en communication, promotion, outils de prospective et de veille technologique, recherche appliquée qui paraissent nécessaires ?

2) dans ces domaines quels sont les types de mesures/ projets que le Pays de la Région de Mulhouse devrait prioritairement accompagner et aider ?

Création d'entreprise

	IMPORTANTANCE			URGENCE		
	très important	assez important	peu important	très urgent	assez urgent	peu urgent
<p>Pour aider à la création, à la reprise, à la transmission d'entreprise, pensez vous qu'il soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'élargir les dispositifs et structures d'accompagnement au démarrage de l'activité (pépinières, hôtels d'entreprises, dispositions financières spécifiques, conseil et expertise, autres.....) ? d'accroître les dispositifs d'information sur les opportunités de reprise et de transmission d'entreprises, notamment pour l'artisanat ? 						

Commentaires :

1) de façon générale quels sont les supports principaux dans ce domaine qui paraissent nécessaires pour optimiser les potentialités de maintien ou de création d'activité ?

2) dans ce domaine quels sont les types de mesures/ projets que le Pays de la Région de Mulhouse devrait prioritairement accompagner et aider ?

Aménagement de l'espace

	IMPORTANTANCE			URGENCE		
	très important	assez important	peu important	très urgent	assez urgent	peu urgent
<p>Pour les entreprises locales pensez vous qu'il soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> de disposer d'une offre améliorée en zones d'activité aménagées (offre foncière, dessertes transports pour les personnels, équipements collectifs de proximité, transports marchandises, aires de stockage, traitement des déchets, autres...) d'installations logistiques améliorées (stockage, manutention, autres...) 						

Commentaires :

1) de façon générale quelles sont les grandes évolutions quantitatives et qualitative à attendre à l'horizon 2010 dans la structuration territoriale des zones d'activité, la localisation habitat/ transports pour les actifs ?

2) dans ce domaine quels sont les types de mesures/ projets que le Pays de la Région de Mulhouse devrait prioritairement accompagner et aider ?

à l'horizon 2015

Quelle devrait être « l'image » générale du Pays à long terme ?

Ses pôles d'activités de spécialité, d'excellence ?

Sa stratégie de développement ?

Avec quels partenaires privilégiés, (locaux, nationaux, internationaux)?

Merci de nous indiquer si vous participerez à l'un des 2 groupes de travail :

Mme/M _____ Qualité :

groupe 1 : « une économie locale en mutation »

19 et 28 octobre de 18 à 20 heures

participera

ne participera pas

groupe 2 : « une économie locale en devenir »

20 et 27 octobre de 18 à 20 heures

participera

ne participera pas

lieu : _____

Pour toute précision relative à ce questionnaire et à l'étude générale dans laquelle il s'inscrit vous pouvez joindre C. Rubechi au 03/89/60/10/50 // 06/64/26/18/17